Conseil interculturel de Montréal

Mémoire sur les obstacles et les modalités liés à la participation démocratique des citoyennes et des citoyens issu.e.s des communautés ethnoculturelles à Montréal

Montréal

Avis adopté lors de l'assemblée des membres du 6 mars 2019.

Membres du CIM
Moussa Sène, président
Sabine Monpierre, 1re v.-p.
François Fournier, 2e v.-p.
Wafa Al-Hamed
Rafael Benitez
Frédéric Dejean
Cécile Deschamps
Fanny Guérin
Souleymane Guissé
Stendolph Ismael
Marie-Christine Jeanty
Juste Rajaonson
Aranzazu Recalde
Angela Sierra
Despina Sourias

Membres du comité avis et recherche
Rafael Benitez
Frédéric Dejean
François Fournier
Fanny Guérin
Souleymane Guissé
Sabine Monpierre
Juste Rajaonson
Aranzazu Recalde
Moussa Sène
Despina Sourias

Coordination
Marie-Claude Haince, PhD

Stagiaire en recherche
Xania Labrèche

Recherche et rédaction
Phillip Rousseau, PhD

Secrétariat
Christine De Kinder

Révision linguistique
Edith Sans Cartier

Graphisme et mise en page
Francis Therrien

© Conseil interculturel de Montréal 2019

Conseil interculturel de Montréal
1550, rue Metcalfe, 14e étage, bureau 1424
Montréal (Québec) H3A 1X6

Téléphone : 514 868-5809

Courriel : cim@ville.montreal.qc.ca
Site Web : ville.montreal.qc.ca/cim

Crédit photo de la couverture: Manoucheka Lorgis

Mémoire sur les obstacles et les modalités liés à la participation démocratique des citoyennes et des citoyens issu.e.s des communautés ethnoculturelles à Montréal

Conseil interculturel de Montréal

Synthèse

Dans le cadre de ce mémoire, le Conseil interculturel de Montréal (CIM) formule huit recommandations pour permettre à la Ville de Montréal, d'une part, d'être plus à l'écoute des besoins des personnes issues de la diversité et de mieux favoriser leur pleine et entière participation aux affaires de la Ville; et, d'autre part, de s'assurer que l'information quant aux diverses modalités de participation leur soit accessible. Ces recommandations ont toutes pour objectif d'accentuer la vie démocratique de proximité, une avenue essentielle à la participation des personnes issues de la diversité.

Tel que demandé par la Commission de la présidence du conseil, le mémoire qui suit se penche sur les modalités de la participation des citoyennes et citoyens issus des communautés ethnoculturelles à la vie démocratique, particulièrement lors de la période de questions au conseil municipal de Montréal, et sur les obstacles à cette participation. Il va au-delà des enjeux ciblés dans le document de consultation *La période de questions du public au conseil de ville* préparé par le Bureau de la présidence du conseil, pour les raisons suivantes :

1. Le document de consultation a été mis en ligne le 6 mars 2019, la journée même de l'adoption du présent mémoire par les membres du Conseil interculturel de Montréal. Bien que le document de consultation n'ait pas été accessible au chercheur et aux membres du Conseil pour la durée de la recherche (de la définition des orientations à la rédaction des recommandations), les constats présentés dans ce mémoire cadrent avec les enjeux soulevés. Par ailleurs, une des recommandations (la recommandation 6) touche directement à l'importance d'un délai adéquat pour la réalisation d'un tel document et insiste sur la disponibilité d'informations complètes pour assurer le bon fonctionnement de toute consultation à la Ville de Montréal;
2. Notre méthodologie ne pouvait inclure d'entrevues avec les personnes ayant participé aux périodes de questions puisque le Bureau de la présidence avait entamé une démarche similaire au moment où nous produisions notre étude. Réaliser une démarche similaire et doubler le nombre de questions posées aux participant.e.s à la sortie des assemblées du conseil n'aurait été qu'un irritant improductif;
3. Notre démarche s'est plutôt concentrée sur l'organisation d'un groupe de discussion ainsi que sur l'élaboration et la mise en ligne d'un sondage électronique. Dans les deux cas, il est clairement ressorti que les interlocutrices et interlocuteurs du CIM tenaient à s'exprimer et à souligner l'importance de se pencher sur les enjeux en amont si l'on veut surmonter les obstacles à la participation des citoyennes et citoyens issus des communautés ethnoculturelles. Il nous apparaissait donc essentiel que leurs voix soient bien représentées dans les pages qui suivent, lesquelles portent précisément sur l'importance d'une consultation susceptible de mieux tenir compte des points de vue des résidentes et résidents de la ville de Montréal.

Certaines de nos recommandations touchent directement à des pistes de réflexion présentées dans le document préparé par le Bureau de la présidence du conseil : l'importance grandissante de l'accessibilité et la possibilité de faire usage des nouvelles technologies, tant lors des périodes de questions que dans l'ensemble des formes de consultation publique (recommandations 2 et 3). Le document reçu suggérait également de réfléchir aux attentes envers les élu.e.s dans le cadre de la période de questions. Quatre de nos recommandations (1, 2, 3 et 4) suggèrent donc des moyens concrets pour que ces attentes soient directement exprimées par la population, grâce à une meilleure écoute et à une plus grande mobilité de la part des instances consultatives et délibératives de la Ville. Deux constats incontournables émergent concernant les attentes des personnes sondées : celles-ci souhaitent que les consultations soient de véritables dialogues qui prennent en compte une variété de points de vue, et que l'information quant au fonctionnement des diverses instances de la période de questions (voir recommandation 8) et aux thématiques abordées soit complète et mieux distribuée.

Recommandations

Recommandation 1
Que la Ville initie des assemblées publiques périodiques dans les six territoires retenus par le BINAM et étende par la suite cette démarche à l'ensemble des arrondissements montréalais, afin que la mairie se porte à l'écoute de la population montréalaise dans un cadre moins formel que celui de la période de questions;

Recommandation 2
Que la Ville développe un dispositif de période de questions mobile qui se déplacerait à travers les arrondissements, pour ainsi rejoindre les gens directement dans leur milieu de vie tout en offrant un cadre moins formel, d'une part; et qu'elle élabore un volet numérique (ou en visioconférence) à la période de questions du conseil municipal, d'autre part;

Recommandation 3
Que la Ville développe un espace virtuel de participation citoyenne sur sa plateforme Faire Montréal, qui permettrait davantage de recueillir et de prendre en considération les préoccupations citoyennes (questions, suggestions et commentaires);

Recommandation 4
Que la Ville offre des incitatifs aux personnes qui participent à la période de questions des conseils municipal et d'arrondissement, notamment le remboursement des frais de transport pour les plus vulnérables, comme les personnes à faible revenu et les aîné.e.s;

Recommandation 5
Que la Ville assure une meilleure diffusion des informations sur les diverses instances consultatives et délibératives de la Ville à travers les réseaux, les organismes et les médias communautaires;

Recommandation 6
Que la Ville fournisse davantage de temps aux résidentes et résidents ainsi qu'aux organismes afin de leur permettre de se préparer adéquatement aux consultations publiques;

Recommandation 7
Que la Ville offre des formations aux organismes communautaires afin de mieux les outiller pour la participation aux consultations publiques municipales, d'une part; et qu'une formation distincte sur les modalités de participation soit également offerte aux personnes souhaitant renforcer leurs capacités en la matière, d'autre part;

Recommandation 8
Que la Ville produise une brève vidéo promotionnelle accompagnant le guide pratique, à l'image des efforts de la Ville de Vancouver – qui a produit les *Tips and Rules for Speaking to Vancouver City Council* – et en assure la diffusion sur les réseaux sociaux et le site de la Ville de Montréal.

Table des matières

Synthèse iv
Aperçu du mémoire 2
Démarche 3
1. Réception 6
1.1 Pour des assemblées publiques dans les zones d'inclusion prioritaires 8
1.2 Moderniser la période de questions 10
1.3 Renforcer la plateforme Faire Montréal 12
2. Transmission 15
2.1 Pour une meilleure diffusion de l'information 17
2.2 Prendre le temps 18
2.3 Formations à la participation citoyenne 19
2.4 Une vidéo promotionnelle sur le fonctionnement de la période de questions 20
Vers une démocratisation du gouvernement de proximité 22
Remerciements 24
Bibliographie 26
Annexes 27

Aperçu du mémoire

Ce mémoire s'inscrit dans le cadre d'une revue, par la Ville de Montréal, des modalités de participation à la période de questions au conseil municipal. Mandaté pour participer aux efforts de révision, le Conseil interculturel de Montréal (CIM) propose huit recommandations en vue de faciliter la participation citoyenne des personnes issues de la diversité. Ces recommandations sont regroupées en deux sections.

Section 1. Réception
Recommandations visant à briser le cercle de l'exclusion et de la trivialité

La première section comprend quatre recommandations qui ont pour objectifs d'améliorer les conditions de participation, d'accroître la mobilité des diverses instances délibératives, de bonifier l'offre de forums et d'assurer une plus grande accessibilité pour les personnes issues de la diversité. De manière plus générale, cette section cherche à bonifier la capacité d'écouter (ou de recevoir) les voix sous-représentées à la Ville de Montréal. Les quatre recommandations détaillées dans cette partie sont axées sur des stratégies de décentralisation, de mobilité et de proximité : mettre sur pied des assemblées publiques dans les zones d'inclusion prioritaires identifiées par le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM); déployer des assemblées mobiles du conseil municipal; développer un volet de consultation publique sur la plateforme Faire Montréal; et rembourser les coûts du transport collectif aux personnes participant à la période de questions du conseil municipal. De plus, cette section souligne une condition *sine qua non* à la réussite de telles initiatives : tenir compte de l'impact de l'exclusion sur la participation citoyenne; sans quoi tout appel à une plus grande participation des minorités visibles, des minorités ethnoculturelles ou des nouveaux arrivants sera perçu comme tout à fait trivial.

Section 2. Transmission
Recommandations visant à moduler le partage de l'information en fonction des besoins de la diversité montréalaise

La deuxième section compte également quatre recommandations, qui ont pour objectif d'assurer une transmission plus efficace et un meilleur partage de l'information entre la Ville et la population montréalaise issue de la diversité. Ces quatre recommandations sont axées sur l'accessibilité, l'échange et le partage de l'information, des savoir-faire et de l'expertise. Elles cherchent à répondre au défi de la méconnaissance mutuelle : méconnaissance des modalités de participation à la Ville de Montréal par plusieurs personnes issues de la diversité, d'une part, et sous-exploitation par la Ville du potentiel des réseaux, des compétences et de l'expérience de la diversité montréalaise, d'autre part. Les quatre recommandations comprises dans cette section consistent à assurer une meilleure diffusion de l'information concernant les instances délibératives et consultatives à travers les réseaux, les organismes et les médias communautaires; à fournir davantage de temps aux organismes et aux résidentes et résidents afin qu'ils puissent faire profiter la Ville de leur expertise lors de consultations publiques; à bonifier l'offre de formations sur la participation citoyenne pour les individus et les organismes; et à produire une vidéo promotionnelle explicative contenant l'information pertinente pour la période de questions du conseil municipal.

Notre contribution par rapport à la participation citoyenne à la vie démocratique s'inscrit dans le prolongement d'une préoccupation grandissante au sein de diverses instances de la Ville. Le Conseil interculturel de Montréal y consacrait d'ailleurs un avis récent[1] et soulignait l'importance d'en faire un enjeu public pour la Ville. La problématique a également été soulignée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), qui notait l'importance pour la Ville de Montréal de bien répondre à l'enjeu de la diversification de la participation citoyenne; enjeu suffisamment préoccupant pour que l'OCPM en fasse l'objet du cahier bilan de ses 15 ans (2017:12). Si les recommandations qui suivent débordent quelque peu du mandat confié au CIM, c'est que nos efforts de consultation et notre volonté d'être à l'écoute des enjeux soulevés par nos interlocuteurs et interlocutrices nous ont amenés à prendre très au sérieux leur apport à notre démarche.

---

1 Le principal objectif de cet avis du CIM (2018) était de proposer à la Ville un ensemble de recommandations concrètes pour favoriser la participation citoyenne des Montréalaises et Montréalais issus de la diversité à la vie municipale. Cet avis a fait suite la conférence de l'Observatoire international de la démocratie participative (OIDP) tenue à Montréal au début de l'été 2017.

Démarche

L'argumentaire qui suit s'appuie sur un croisement des données recueillies en trois étapes :

1. La première étape a consisté à faire une revue documentaire de la littérature grise et scientifique entourant la question de la participation citoyenne des personnes issues de la diversité, à Montréal et dans les villes en général. Or, la littérature scientifique et les données statistiques relatives à cette problématique sont pour le moins ténues, particulièrement pour Montréal. Il nous paraissait donc essentiel de sonder directement les Montréalaises et Montréalais issus de la diversité afin d'entamer ensemble une démarche de consultation sur cette question.
2. La deuxième étape a consisté à mettre sur pied un groupe de discussion (qui s'est rencontré le 7 février 2019 dans les locaux du CIM) et à faire circuler sur les réseaux sociaux un sondage élaboré à l'aide de l'outil SurveyMonkey (du 13 au 20 février 2019)[2]. Ces deux démarches avaient pour objectif de questionner les Montréalaises et Montréalais issus de la diversité sur leurs expériences et leurs points de vue concernant la période de questions et les instances de consultation publique en général. Les questions portaient surtout sur ce qui freine ou facilite leur participation aux diverses instances délibératives et consultatives de la Ville, mais aussi sur les améliorations susceptibles d'accentuer la participation. Sept personnes sont venues partager leurs expériences dans notre groupe de discussion, et un total de 50 répondantes et répondants ont participé au sondage en ligne. Nous avons laissé le soin aux personnes participantes de s'identifier et de donner l'information qu'elles souhaitaient (sexe, minorité visible ou non, âge, niveau de scolarité, etc.). Dans les pages qui suivent, nous mettons de l'avant les résultats de cette consultation en citant directement plusieurs citoyennes et citoyens ayant participé au groupe de discussion ou au sondage, afin de souligner leur grand apport à notre réflexion. Ces citations sont présentées dans des encadrés (voir l'exemple ci-dessous), et les noms des individus sont remplacés par des lettres afin de protéger leur anonymat : A, B, C, etc. pour le groupe de discussion; AA, BB, CC, etc. pour le sondage.

Citation	
Groupe de discussion :	**Nom (A, B, C, etc.) – Minorité visible ou non – Sexe – Âge**
Sondage :	**Nom (AA, BB, CC, etc.) – Minorité visible ou non – Sexe – Âge**

3. À ces deux premières étapes s'ajoutent des données qui ont été recueillies de deux façons : par l'observation directe de la période de questions au conseil municipal (visionnement des séances disponibles en webdiffusion) et par l'analyse du contenu des procès-verbaux des assemblées ordinaires du conseil municipal et des séances ordinaires des conseils d'arrondissement. Cette démarche avait pour but de brosser un portrait partiel de la participation des personnes issues de la diversité aux différentes périodes de questions. Afin de limiter notre analyse, nous avons privilégié les conseils d'arrondissement des six territoires d'inclusion prioritaires identifiés par le BINAM : Ahuntsic-Cartierville, Saint-Laurent–Pierrefonds–Roxboro, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, Saint-Léonard–Anjou, Montréal-Nord et Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. Ces arrondissements ont été retenus parce que 62 % des nouveaux arrivants à Montréal y résident (Ville de Montréal 2018:17). Notons que l'identification et/ou la catégorisation de l'appartenance ou non à une minorité visible ont été faites par la personne responsable du visionnement et non pas par les intervenantes et intervenants. Cette démarche souffre certainement d'un manque de précision, mais elle était néanmoins nécessaire vu l'absence de données accessibles en la matière. Afin de conduire cette collecte de données, nous avons produit une grille d'observation[3], laquelle comprenait huit catégories liées à l'identification et au contenu thématique

2 Pour les détails sociodémographiques de l'ensemble des participantes et participants et les questionnaires utilisés dans le cadre de ces deux démarches, voir les annexes 1 et 2.

3 Cette grille est reproduite en annexe.

des questions. Cette grille visait à dégager le profil des personnes participant à la période de questions et à connaître les sujets qui les préoccupent[4]. Étant donné le peu de temps imparti pour la production de ce mémoire et afin de limiter la collecte de données, nous avons retenu une seule assemblée ordinaire par saison pour le conseil municipal (janvier, juin, août et novembre). En ce qui concerne les séances ordinaires des conseils d'arrondissement, la même méthode a été appliquée. Lorsque l'information n'était pas disponible, la recension des données était élargie aux mois de février, mai, septembre et décembre. Enfin, l'observation directe et l'analyse de contenu s'étendent de 2013 à 2018 pour le conseil municipal, alors que la période retenue pour les conseils d'arrondissement s'étend de 2016 à 2018.

Nous sommes conscients des limites de notre démarche : la problématique liée à l'identification des personnes participant aux périodes de questions, le nombre limité des conseils observés (qui ne couvrent donc pas tous les arrondissements montréalais), mais aussi le niveau de scolarité des participantes et participants au sondage et au groupe de discussion. En effet, 91 % des personnes participantes ont une formation universitaire. Nos données ne sont donc pas représentatives de la composition sociodémographique de la ville, et l'ensemble de notre démarche tend à négliger les voix des personnes au statut plus précaire et marginalisées. Cette dernière limite vient néanmoins confirmer l'énorme défi qui consiste à rejoindre ces gens sous-représentés dans l'ensemble des forums qu'offre la Ville. Il devient impératif de trouver des moyens pour faire entendre ces voix et assurer un accès plus convivial à l'information. Malgré ces limites, notre démarche a permis de souligner l'impact que peut avoir l'exclusion, en provoquant potentiellement une désaffiliation des personnes issues de la diversité envers la Ville de Montréal. Cette dimension nous paraît incontournable et semble être un enjeu qui, s'il n'est pas nécessairement spécifique aux résidentes et résidents issus de la diversité, n'en demeure pas moins particulièrement saillant dans leur expérience avec la Ville.

4 Pour de plus amples détails concernant les modalités et les limites de la démarche d'identification, voir l'annexe 3.

RÉCEPTION

Réception

Briser la logique de l'exclusion et de la trivialité

Il existe plusieurs tribunes où les Montréalaises et Montréalais peuvent faire entendre leur voix : périodes de questions aux conseils de ville ou d'arrondissement, démarches de consultation dans les arrondissements menées par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) ou par les commissions permanentes, tables de quartier, forums citoyens, etc.[5] L'OCPM, qui consulte la population montréalaise depuis 15 ans, partageait récemment un constat préoccupant :

> « Tout cela amène à conclure que les inégalités économiques et sociales ont une influence sur la démocratie et qu'il existe des catégories de population exclues du pouvoir. À ce propos, des mesures politiques visant une meilleure redistribution des ressources, tout en encourageant et en facilitant la participation citoyenne par l'éducation civique, sont considérées par les experts comme les mesures les plus appropriées pour augmenter la participation citoyenne à la vie politique et sociale. Il existe également des liens entre un faible niveau de revenu, la marginalité sociale et l'éloignement démocratique. Les mécanismes de participation traditionnels, conçus pour des citoyens des classes moyennes, sont parfois inefficaces pour joindre les populations marginalisées. *Parmi les clientèles éloignées ou exclues, on compte généralement les personnes démunies, les femmes, les jeunes et les membres des minorités ethnoculturelles* » (OCPM 2017:15, nous soulignons).

Or, le phénomène de la participation citoyenne des personnes issues de la diversité aux instances consultatives et délibératives de la Ville de Montréal est très peu documenté. Étant donné le peu de statistiques accessibles, la remarque de l'OCPM offre un constat préliminaire utile concernant le manque de participation de certains groupes (OCPM 2017:11), constat réitéré récemment par l'Institut des politiques alternatives de Montréal (IPAM 2018a:18). Ces remarques concordent avec celles du CIM sur le déficit démocratique et de légitimité que connaissent les institutions publiques montréalaises :

> « Premièrement, la méconnaissance que la population témoigne quant au fonctionnement de l'administration et de la politique municipale exige de réfléchir à la manière d'offrir une formation innovante à la vie civique municipale. Deuxièmement, le déficit démocratique et de légitimité que connaissent les institutions publiques montréalaises incite à améliorer dès maintenant la représentativité des personnes issues de la diversité en leur sein. Troisièmement, la façon dont l'enjeu de la diversité est traité actuellement à Montréal sur le plan institutionnel empêche une prise en considération à la hauteur de son importance et soulève le besoin d'institutionnaliser l'approche en matière de gestion de la diversité de la Ville » (CIM 2018:23).

Notre analyse des périodes de questions (celles qui ont été retenues selon nos critères) indique que près de 18 % des interventions proviennent de personnes issues de la diversité, mais près de la moitié de ces questions (32 sur 67) ont été posées par les trois mêmes personnes. Quelque 82 % des personnes ayant répondu à notre sondage en ligne n'ont jamais participé à la période de questions. Pour les raisons déjà mentionnées, ces données doivent être considérées avec précaution, mais elles tendent néanmoins à suggérer un niveau de participation relativement modeste parmi la population montréalaise issue de la diversité.

Notre sondage a permis d'identifier divers facteurs qui freinent potentiellement la participation : le manque de temps, le manque d'information, le cadre trop formel du processus, la langue, etc.[6] Ces facteurs jouent certainement un rôle dans la non-participation de l'ensemble de la population

5 Parmi les jalons marquants à la Ville de Montréal en matière de délibérations publiques : instauration de la période de questions à l'hôtel de ville (1986), ouverture du Bureau de consultation de Montréal (1988), lancement des premières commissions permanentes (1988), création du poste d'ombudsman (2002), création de l'Office de consultation publique de Montréal (2002), adoption de la Charte montréalaise des droits et responsabilités (2005), adoption d'une première politique de participation publique (2005), mise en place du droit d'initiative (2009), début de la webdiffusion des assemblées du conseil municipal (2010), première agora métropolitaine (2013) (IPAM 2018a:6).

6 Pour expliquer la non-participation à la période de questions, 11 personnes sur un total de 27 évoquent le « manque de temps » : c'est de loin la réponse la plus fréquente à cette question dans notre sondage. Certaines de nos recommandations ont pour objectif de minimiser cet obstacle.

montréalaise, comme le suggère d'ailleurs l'IPAM (2018a). S'il demeure essentiel de tenir compte des freins possibles et de tenter de les surmonter – c'est d'ailleurs ce que visent plusieurs des recommandations qui suivent –, il importe également de ne pas se satisfaire de solutions en « taille unique ».

Certains propos recueillis dans le cadre de notre groupe de discussion incitent justement à prendre au sérieux une variable en particulier dans cette équation. En effet, si la multiplication des forums et l'amélioration des modalités de participation à certaines instances sont certainement souhaitables, il importe de s'attaquer à un problème de fond qui minerait à l'avance tout effort de la Ville en matière de participation citoyenne : l'exclusion réelle et ressentie de plusieurs résidentes et résidents montréalais issus de la diversité.

L'enjeu a été maintes fois soulevé dans notre groupe de discussion comme obstacle principal à la participation citoyenne des personnes issues de la diversité (minorités visibles, minorités ethnoculturelles, nouveaux arrivants). Les participantes et participants ont souligné à plusieurs reprises l'étendue de l'indifférence, du manque de confiance et même de la méfiance de plusieurs personnes par rapport aux diverses instances gouvernementales, municipales ou provinciales.

> *Parce que les gens [minorités ethniques, minorités visibles et nouveaux arrivants], ils se sentent davantage aidés par la communauté que par le système, donc ils vont s'identifier dans les communautés là. Ils vont visiter les centres communautaires.*
>
> **E – Homme – Minorité visible – Âge : 35-60**

Vivant à Montréal depuis près de 50 ans, une participante soulignait comment ce sentiment d'exclusion peut s'inscrire dans la durée :

> *Le problème est l'inclusion, pas l'intégration. Le système que l'on connaît, c'est celui de l'exclusion. [...] Mais je ne me sens pas jusqu'à date incluse, comme n'importe quel citoyen ordinaire. [...] On dit à la blague : quand est-ce que vous finissez d'être immigrante? Quand est-ce que ça finit, cette histoire?*
>
> **F – Femme – Minorité visible – Âge : 60+**

Cette tendance à se détourner des instances gouvernementales officielles pour s'en remettre aux diverses formes de liens sociaux plus immédiats ne se produit pas en vase clos. Le contexte politique et médiatique général, souvent perçu comme hostile ou méfiant face à la différence ou à l'immigration, y joue un rôle. Au-delà des capacités d'intégration des nouveaux arrivants et des minorités visibles et ethnoculturelles, c'est la faible inclusion par la société d'accueil qui est perçue comme un obstacle à la participation citoyenne.

> *On parle toujours de l'intégration de l'immigrant... L'immigrant, il est là, il s'intègre, mais c'est la question de l'inclusion qu'il faut plutôt poser. Parce qu'on est là, on fait tout pour s'intégrer.*
>
> **D – Femme – Minorité visible – Âge : 35-60**

> *Une meilleure connaissance des communautés sur l'île et des enjeux de discrimination rencontrés par celles-ci (aller à un événement ne suffit plus!) et un travail constant des élus à inviter les citoyens de leur district à participer aux différentes instances municipales.*
>
> **AA – Femme – Minorité visible – Âge : 35-60**

> *Un grand travail de sensibilisation auprès des personnes blanches, nées au Québec. [Étant] venue à Montréal de Toronto, le nombre élevé des cas de racisme et de discrimination m'[a] choquée. De plus, il n'y a souvent aucune reconnaissance de cette problématique ni d'ouverture pour en discuter.*
>
> **BB – Femme – Non / minorité visible – Âge : 35-60**

Ce type de propos laisse supposer un problème de fond qui nécessiterait de réels efforts de réconciliation, que la multiplication et l'amélioration des instances délibératives ne réussiront pas à combler. Toute tentative d'accroître la participation citoyenne passera donc inévitablement par un travail de longue haleine qui va bien au-delà de ce mémoire (et donc de l'amélioration de la période de questions du conseil municipal).

Comme le suggérait récemment Jonathan Durand Folco, les dispositifs participatifs triviaux, c'est-à-dire qui ne semblent pas avoir d'impact réel, risquent d'envenimer la situation :

> « Premièrement, une participation citoyenne triviale s'accompagne généralement d'un sentiment de déception, voire d'une démobilisation. Lorsqu'un dispositif participatif ne permet pas de satisfaire les

attentes des participant.e.s qui s'engagent dans un processus pour diverses raisons (s'informer, débattre, défendre des intérêts ou influencer les décisions), la frustration, le cynisme et l'apathie peuvent facilement en résulter. Les citoyen.ne.s ont alors l'impression de perdre leur temps dans un processus futile, où les véritables décisions sont prises ailleurs et par d'autres, les options offertes étant parfois insignifiantes. La participation triviale est donc contre-productive : au lieu de motiver les gens à participer (*voice*), elle les encourage à délaisser ces dispositifs (*exit*) » (Durand Folco 2016:89).

Ces remarques sont essentielles pour notre propos. Toute demande d'un plus haut degré de participation des minorités visibles, des minorités ethnoculturelles ou des nouveaux arrivants, dont plusieurs se sentent a priori marginalisés par ce même système, est vouée à l'échec si elle n'est pas accompagnée d'une démarche légitime de rapprochement. Chez les nouveaux arrivants notamment, outre la problématique générale de l'installation (emploi, logement, adaptation, etc.), des raisons structurelles expliquent qu'ils sont très peu outillés pour s'impliquer.

Là, je rejoins B concernant le besoin de permettre la participation aux élections, au moins municipales. Pour la simple raison que les nouveaux arrivants passent cinq ans sans contact avec le politique et après on va leur dire : « Ah, vous avez le droit de voter et de choisir votre élu! » Mais déjà, ils n'ont aucune relation avec le politique, puis on va leur demander de participer! C'est un peu bizarre. Cependant, ce n'est pas vrai qu'ils n'ont pas de contact avec le politique. Ce qu'ils voient, ce qu'ils entendent, surtout lorsqu'il est question des communautés musulmanes, ils voient un milieu politique hostile.

E – Homme – Minorité visible – Âge : 35-60

L'impression de trivialité qui se dégage de plusieurs exercices de consultation ou de délibération, comme le suggère Durand Folco, tend aussi à encourager la démobilisation au nom même de la participation. Un interlocuteur ayant assisté à une période de questions du conseil municipal jugeait ainsi que, dans l'ensemble, l'apport citoyen des personnes présentes était très limité, malgré la période de questions :

On se pose comme question : pourquoi on est là?

A – Homme – Minorité ethnoculturelle – Âge : 35-60

Les défis sont donc nombreux, les enjeux complexes, et le bref portrait qui précède ne prétend pas leur rendre justice. Le manque de données à la Ville concernant ces problématiques au mieux limite notre appréhension du phénomène, au pire tend à le minimiser en l'invisibilisant. Grâce aux participantes et participants au groupe de discussion et au sondage organisés par le CIM, quelques pistes de solution pourraient néanmoins porter fruit à court terme.

1.1 Pour des assemblées publiques dans les zones d'inclusion prioritaire

Recommandation 1

Considérant l'importance de décentraliser les délibérations et consultations municipales, la nécessité de démocratiser davantage le gouvernement de proximité et l'identification récente de six territoires d'inclusion prioritaires par le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM) dans son plan d'action *Montréal inclusive* (2018);

Le Conseil interculturel de Montréal recommande que la Ville initie des assemblées publiques périodiques dans les six territoires retenus par le BINAM et étende par la suite cette démarche à l'ensemble des arrondissements montréalais, afin que la mairie se porte à l'écoute de la population montréalaise dans un cadre moins formel que celui de la période de questions.

Le BINAM[7] a récemment identifié six territoires d'inclusion prioritaires à Montréal : Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, Montréal-Nord, Ahuntsic-Cartierville, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, Saint-Laurent–Pierrefonds–Roxboro et Saint-Léonard–Anjou. L'accent mis par l'administration sur ces zones est attribuable à un souci

7 Le BINAM a la responsabilité de développer une stratégie visant à améliorer l'intégration des nouveaux arrivants à Montréal tant sur le plan économique que sur le plan social. Il veille aussi à la coordination de l'offre de services sur le territoire montréalais pour en maximiser les effets au bénéfice des nouveaux arrivants.

concernant une intégration et une inclusion sociale potentiellement plus problématiques. Comme nous l'avons déjà mentionné, il importe d'établir ou de rétablir des ponts entre la Ville et les résidentes et résidents exclus ou marginalisés; ces zones d'inclusion prioritaires sont donc des lieux opportuns où la Ville pourrait démontrer sa présence, son ouverture et son écoute à l'égard des personnes issues de la diversité. Les élu.e.s, dont la mairesse ou le maire, pourraient se mettre à l'écoute des citoyennes et citoyens dans un cadre un peu moins formel que celui de la période de questions, afin d'engager un véritable dialogue autour des enjeux qui touchent directement les Montréalaises et Montréalais issus de la diversité. Le désir de voir la Ville renouveler ses efforts en la matière est clairement ressorti à la fois dans le cadre de notre groupe de discussion et dans notre sondage :

> *Come into diverse communities – don't always expect us to come in your places or formats.*
>
> *[Venez dans nos communautés – n'espérez qu'il soit à nous de venir dans vos premises.]*
>
> **CC – Femme – Minorité visible – Âge : 35-60**

> *Regular visits by elected officials to organisation meetings.*
>
> *[Des visites régulières par les élu.e.s dans des rencontres.]*
>
> **DD – Homme – Non / minorité visible – Âge : 60+**

Une participante à notre sondage y est même allée d'une suggestion très concrète et tout à fait réalisable :

> « Town halls » *réguliers avec les élu.e.s pour sonder les priorités des citoyens.*
>
> **EE – Femme – Non / minorité visible – Âge : 35-60**

Le CIM propose donc que la ville centre organise des assemblées publiques et périodiques (de type « *town hall* ») où les personnes participantes pourraient poser les questions qu'elles souhaitent, dans des lieux moins protocolaires que l'hôtel de ville de Montréal. Entamer une telle démarche en visitant d'abord les zones d'inclusion prioritaires identifiées par le BINAM enverrait un signal fort selon lequel la Ville fait des efforts pour être à l'écoute des enjeux qui touchent l'ensemble de la population et des voix insuffisamment entendues dans le cadre des instances délibératives et consultatives telles qu'elles existent présentement. Une telle initiative devrait d'ailleurs se faire à travers une bonne stratégie de communication, à même de rejoindre les résidentes et résidents dans leurs milieux de vie.

Il ne s'agirait pas de limiter l'exercice aux six zones ciblées : il serait certainement profitable d'organiser de telles assemblées de manière périodique dans l'ensemble des arrondissements montréalais, mais cette première étape démontrerait une réelle ouverture de la part de la Ville quant aux défis liés à la diversification de la participation citoyenne dans les zones retenues. Elle pourrait en outre servir à mieux faire connaître les initiatives du BINAM, dont la création est somme toute récente.

Il va sans dire qu'une telle démarche de consultation périodique des Montréalaises et Montréalais dans leur propre milieu de vie ne permettrait pas à elle seule de surmonter le problème d'exclusion et de désaffiliation sociale. Néanmoins, cette invitation à une forme plus informelle de dialogue permettrait non seulement de solidifier un lien de confiance fragile entre plusieurs personnes issues de la diversité et le gouvernement municipal, mais aussi d'établir les bases nécessaires pour surmonter le « problème majeur de la trivialité » (Durand Folco 2016:89), réelle ou perçue, des instances délibératives de la Ville.

Si la période de questions à l'hôtel de ville est un dispositif essentiel, c'est qu'il permet des contacts privilégiés entre les citoyennes et citoyens et les personnes élues. Des assemblées publiques dans différents arrondissements permettraient justement d'élargir la portée de ces interactions, mais dans des espaces ou des milieux où les résidentes et résidents se sentent potentiellement plus à l'aise de poser des questions sur des enjeux généraux qui affectent leur vie directement et concrètement, au quotidien. Une telle démarche favoriserait la vie démocratique de proximité, c'est-à-dire véritablement décentralisée, dans un cadre dénué d'un caractère trop protocolaire. Elle rendrait la mairie plus accessible, autant sur le plan géographique que sur le plan symbolique.

1.2 Moderniser la période de questions

Recommandation 2

Considérant le contexte très formel de la période de questions du conseil municipal et la complexité de l'accès à celle-ci pour de nombreuses personnes (inscription, déplacement, tirage au sort, etc.);

Le Conseil interculturel de Montréal recommande que la Ville développe un dispositif de période de questions mobile qui se déplacerait à travers les arrondissements, pour ainsi rejoindre les gens directement dans leur milieu de vie tout en offrant un cadre moins formel, d'une part; et qu'elle élabore un volet numérique (ou en visioconférence) à la période de questions du conseil municipal, d'autre part.

La période de questions à l'hôtel de ville demeure un élément incontournable de la vie démocratique municipale. Son importance ne doit pas être sous-estimée, pour les raisons évoquées précédemment, mais revoir sa logistique s'avérerait néanmoins utile. La lourdeur du dispositif n'encourage pas la participation.

> *Mettre en place un processus plus facile et mettre l'information simple avec une façon simple de se présenter et de poser des questions, c'est trop lourd présentement.*
>
> **FF – Femme – Minorité visible – Âge : 35-60**

En effet, il faut prévoir trois heures de démarches pour avoir la possibilité de poser une question aux élu.e.s (et une question complémentaire) les lundis soir à 19 heures (les séances peuvent parfois être poursuivies le lendemain). Le tout relève quasiment de l'audience royale et devrait donc être revu en fonction d'une plus grande accessibilité et d'une convivialité accrue. Nos interlocuteurs qui ont assisté à une période de questions (sans poser de question) n'en sont d'ailleurs pas sortis avec une impression particulièrement favorable :

> *Souvent, les gens ne savent pas que, pour la période de questions, il faut remplir un formulaire avant de poser la question, qu'il y a des délais, et souvent, ça prend du temps. Sérieusement, l'intérêt d'être là, c'est juste la période de questions, pour le reste, toute la période de l'assemblée, c'est entre eux qu'ils se parlent. Nous, on est juste des spectateurs.*
>
> **A – Homme – Minorité ethnoculturelle – Âge : 35-60**

Une participante notait également que l'imposante démarche constitue un obstacle pour qui ne possède pas les outils nécessaires :

> *Il y a beaucoup de paperasse à remplir. Pour une personne qui ne peut pas lire ou qui est très limitée, c'est une montagne, parce que ce n'est pas accessible.*
>
> **C – Femme – Minorité visible – Âge : 35-60**

Avoir l'impression de perdre son temps pour peut-être pouvoir poser une question est une chose; être complètement désenchanté par le traitement réservé à celles et ceux qui posent les questions en est une autre. Résidant à Montréal depuis 2010, un interlocuteur mentionnait à quel point assister à la période de questions a concrétisé son désenchantement envers les instances démocratiques en général lorsqu'il a vu comment les élu.e.s traitaient les gens qui posaient des questions :

> *À partir de là, j'ai voulu défendre celui qui pose les questions vu l'hostilité, l'impatience et le manque d'écoute de la part des élu.e.s.*
>
> **E – Homme – Minorité visible – Âge : 35-60**

En contrastant les propos issus de notre groupe de discussion et les résultats de notre analyse de la participation à la période de questions, nous avons constaté une discordance dans les sujets traités. Sur les 67 interventions retenues pour notre analyse, seulement 8 relevaient directement ou indirectement, selon nous, d'enjeux liés à la diversité : 2 touchaient directement des questions de discrimination, 4 abordaient des questions de représentation, et 2 insistaient sur l'importance des logements sociaux. Si aucune déduction générale ne peut être faite à partir d'un échantillon aussi petit, il faut néanmoins souligner le

décalage entre la place importante des enjeux liés à la diversité (racisme, discrimination, manque de représentation, etc.) dans nos sondages et notre groupe de discussion et la place ténue qu'ils occupent dans la période de questions. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette différence : le cadre moins formel qui permet peut-être de délier les langues, l'impression que ces enjeux ne seront pas réglés par la Ville, le sentiment que ces enjeux ne sont pas pris au sérieux par l'administration municipale, etc. Une telle divergence mériterait d'être davantage fouillée plutôt que rejetée du revers de la main faute de données probantes.

Si des données supplémentaires sont effectivement nécessaires pour confirmer nos observations, il n'en demeure pas moins qu'on doit poser sérieusement la question de l'effet des lieux formels non seulement sur la participation citoyenne elle-même – le nombre de personnes participantes et de questions –, mais aussi sur la nature des questions posées. Il semble que la période de questions à l'hôtel de ville n'est pas un cadre où les résidentes et résidents issus de la diversité montréalaise discutent d'enjeux comme l'exclusion, le racisme et la discrimination. Pourtant, la Ville de Montréal a un rôle important à jouer pour défendre les droits fondamentaux de sa population.

Il importe donc que la Ville revoie les modalités de réception des questions des citoyennes et citoyens pour la période de questions à l'hôtel de ville. La mise en œuvre d'un projet-pilote permettrait de consolider une solution potentiellement plus durable. Si des assemblées publiques tenues dans des zones d'inclusion prioritaires nous semblent propices à diversifier la participation, la mobilité devrait également prévaloir dans le cas de la période de questions. Cette proposition a d'ailleurs été soulevée dans le cadre de notre groupe de discussion par un de nos interlocuteurs :

> *On se pose toujours la question : pourquoi le citoyen ne vient pas? En fait, il faudrait se poser la question contraire : pourquoi le conseil ne se déplace pas? Dans le sens où c'est le conseil qui doit aller chercher le citoyen. Au lieu de faire le conseil dans un seul lieu, chaque mois on va aller dans un arrondissement différent.*
>
> **E – Homme – Minorité visible – Âge : 35-60**

Le CIM ne peut qu'acquiescer : nous verrions d'un bon œil une période de questions mobile qui se déroulerait dans les divers arrondissements. À cette démarche devrait également s'ajouter une stratégie numérique qui permettrait de recevoir des questions posées et ainsi élargir le spectre des modes de participation. Cette démarche bénéficierait également de la possibilité de filmer tant les questions posées que les réponses fournies par les élu.e.s – par des ordinateurs, par des téléphones intelligents ou même par un aménagement prévu à l'hôtel de ville de Montréal (une borne vidéo, par exemple[8]).

1.3 Renforcer la plateforme Faire Montréal

Recommandation 3

Considérant que la Ville de Montréal fait déjà des efforts afin d'accentuer la participation citoyenne à travers le Bureau de la ville intelligente et sa plateforme Faire Montréal;

Le Conseil interculturel de Montréal recommande que la Ville développe un espace virtuel de participation citoyenne sur sa plateforme Faire Montréal*, qui permettrait davantage de recueillir et de prendre en considération les préoccupations citoyennes (questions, suggestions et commentaires).*

Les deux recommandations précédentes ont pour objectif de répondre aux enjeux liés à la réception. En offrant des cadres de discussion multiples et mobiles, la Ville pourrait tenir des rencontres un peu plus informelles, dans des lieux connus des résidentes et résidents, près de chez eux, qui aideraient à les mettre un peu plus à l'aise. Un tel contexte serait propice pour élargir les enjeux soulevés au sein des diverses instances délibératives, sans réduire l'importance du face-à-face qu'offriraient les assemblées publiques et la période de questions renouvelée.

Afin de compléter ces deux efforts, le CIM recommande également à la Ville de Montréal de se doter d'une plateforme de démocratie numérique

8 Rien n'empêcherait également de mettre en place une borne mobile afin d'aller chercher les questions des citoyennes et citoyens dans leur milieu de vie.

en code source ouvert, comme Decidim[9]. En plus d'être en mesure de servir l'ensemble de la population montréalaise, un tel espace virtuel pourrait être très utile à la fois pour les personnes issues de la diversité et pour la Ville de Montréal. D'une part, il offrirait une plateforme pour des discussions variées autour des enjeux choisis par la population montréalaise, en recueillant les opinions, propositions, commentaires et suggestions. D'autre part, la Ville pourrait elle-même s'en servir périodiquement pour sonder les Montréalaises et Montréalais sur des enjeux ou des projets liés à la diversité ou aux relations interculturelles, et ainsi obtenir des données essentielles à son fonctionnement. Cette suggestion à la Ville de se doter d'un volet numérique de participation citoyenne a été récurrente dans nos deux démarches de consultation :

Ability to comment easily on the city/borough website.

[Possibilité de commenter facilement sur le site Web de la Ville ou de l'arrondissement.]

DD – Homme – Non / minorité visible – Âge : 60+

Any website or page where citizen can directly communicate.

[Tout site Web ou page où les citoyennes et citoyens peuvent communiquer directement.]

GG – Femme – Minorité visible – Âge : 18-35

Je pense que les plateformes numériques sont nécessaires, mais il ne faut pas non plus désinvestir le local et les liens quotidiens. Je pense qu'il faut mettre en valeur des initiatives existantes et locales.

HH – Femme – Minorité visible – Âge : 18-35

Plateforme numérique peut-être, oui. Par l'élaboration d'un plan de mise en contact mettant à la disposition une plateforme de communication efficace classée par thèmes.

II – Femme – Non / minorité visible – Âge : 18-35

Comme il importe de ne pas éparpiller inutilement les efforts, ce forum virtuel devrait être intégré à la plateforme collaborative Faire Montréal, consacrée au développement de projets. Bien que Faire Montréal marque incontestablement une avancée dans l'écosystème montréalais, il conviendrait de s'en servir davantage comme assemblée publique virtuelle. De plus, l'intégration d'un volet « enjeux » au sein de Faire Montréal permettrait de mettre en relief la plateforme elle-même et de mieux la faire connaître à l'ensemble de la population montréalaise.

Ce type d'initiative demande toutefois un certain doigté. Il est important de tenir compte des différences générationnelles, par exemple, en raison des inégalités relatives dans la maîtrise des outils Web. Ceux-ci risquent de créer certains biais de participation au profit de celles et ceux qui sont plus confortables avec les nouvelles technologies de l'information; d'où l'importance de déployer un arsenal de moyens de communication afin que l'information circule, notamment à travers des canaux de diffusion moins traditionnels et par des tutoriels explicatifs, comme nous le suggérerons dans la deuxième section de ce mémoire.

Recommandation 4

Considérant les frais de déplacement liés à la participation à la période de questions au conseil municipal et aux conseils d'arrondissement;

Le Conseil interculturel de Montréal recommande que la Ville offre des incitatifs aux personnes qui participent à la période de questions des conseils municipal et d'arrondissement, notamment le remboursement des frais de transport pour les plus vulnérables, comme les personnes à faible revenu et les aîné.e.s.

Comme nous l'avons déjà mentionné, la composition même de notre groupe de discussion et du bassin de répondantes et répondants à notre sondage en ligne souligne un problème récurrent au sein des instances consultatives et délibératives : l'absence de voix représentatives des groupes les plus vulnérables sur le plan socioéconomique.

9 La plateforme Decidim a été créée par la Ville de Barcelone et est désormais utilisée par une quarantaine de villes dans le monde. Voir https://decidim.org/.

Dans de telles circonstances, et étant donné que le conseil municipal se déroule pour l'instant dans l'arrondissement Ville-Marie et exige un déplacement important pour les personnes en provenance des quartiers excentrés, tous les incitatifs permettant d'augmenter le taux de participation des personnes au statut précaire ou plus vulnérables devraient être envisagés. Nous proposons donc une modeste initiative consistant minimalement à rembourser les frais de transport à l'ensemble des participantes et participants s'étant déplacés pour la période de questions en utilisant le transport en commun. Il s'agirait d'une reconnaissance de base de l'apport de la population montréalaise aux délibérations citoyennes.

TRANSMISSION

Transmission

Moduler le partage de l'information en fonction des besoins de la diversité montréalaise

La méconnaissance des diverses instances délibératives et consultatives de la Ville de Montréal s'impose comme deuxième obstacle général à la participation citoyenne des personnes issues de la diversité. Cette problématique touche l'ensemble de la population montréalaise, comme l'indiquent les travaux récents de l'IPAM sur le sujet :

> « L'analyse des résultats nous avait alors permis d'identifier quelques obstacles et limites des démarches et outils de la participation publique à Montréal. *Par exemple, la difficulté de s'y retrouver face à la diversité des mécanismes, de leurs modalités et de leurs effets, l'arrimage et l'imbrication de leurs résultats aux différentes échelles de gouvernance, ainsi que le manque de suivi des consultations publiques ont retenu l'attention*. L'importance de valoriser les initiatives citoyennes et communautaires de participation publique avait également été soulevée ainsi que l'attention à donner aux exercices de concertation au niveau des quartiers » (IPAM 2018b:4, nous soulignons).

Or, le fait que cette problématique soit largement partagée au sein de la population montréalaise ne signifie pas que les solutions sont nécessairement les mêmes pour tous. Ainsi, la Ville de Montréal doit être en mesure de mieux cerner certaines dynamiques spécifiques à la non-participation des personnes issues de la diversité dans les cadres politiques formels. C'est précisément dans cette optique que les dynamiques de l'exclusion et de la trivialité ont été signalées dans la première section de ce mémoire.

L'importance de bien identifier les modalités spécifiques de mobilisation citoyenne des minorités ethnoculturelles, des minorités visibles et des nouveaux arrivants est une variable non négligeable de l'équation. Lors de la tenue du groupe de discussion, nos interlocutrices et interlocuteurs ont maintes fois souligné la tendance de certains pans de la population montréalaise à se détourner des instances gouvernementales pour s'en remettre davantage au milieu associatif, aux organismes communautaires ou aux groupes religieux. Elles et ils soulignaient ainsi l'importance du rôle des divers liens sociaux, catalyseurs de formes de mobilisation et d'engagement social. La Ville doit donc chercher à identifier la manière dont elle pourrait tirer profit de ces formes de mobilisation existantes, notamment en ce qui concerne la diffusion de l'information. Une cartographie plus juste des diverses formes de participation citoyenne assurerait une meilleure identification des réseaux potentiels à travers lesquels l'information pourrait circuler de manière optimale et se rendre aux endroits qui semblent plus difficiles d'accès, c'est-à-dire chez les personnes au statut le plus précaire et les plus marginalisées.

La première section de ce mémoire suggérait quelques pistes de solutions pour bonifier la réception et l'écoute de la part de la Ville. Dans cette deuxième section, nous suggérons quelques idées afin d'améliorer le partage de l'information entre la Ville et les Montréalaises et Montréalais issus de la diversité. Comme le proposait un participant à notre groupe de discussion, il importe d'aller « chercher les gens » là où ils sont déjà mobilisés :

> *Et là, il faudrait aller chercher les gens, non pas en faisant des réunions avec une dizaine de personnes, mais aller chercher les gens en tapant sur les portes.*
>
> **E – Homme – Minorité visible – Âge : 35-60**

Sur les 50 répondantes et répondants à notre sondage, 21 personnes seulement avaient l'impression de bien connaître les diverses instances consultatives et délibératives de la Ville. Rappelons que 90 % de ces personnes détiennent des diplômes universitaires et maîtrisent bien le français ou l'anglais, ce qui laisse supposer qu'elles sont plus informées que les personnes au statut précaire ou marginalisées. Il reste donc à faire un important travail de transmission de l'information. Or, la mise en garde lancée dans la section précédente concernant l'effet contre-productif de la trivialité des instances consultatives et délibératives s'applique aussi à la transmission de l'information : avoir l'information est une chose, se sentir inclus et doté d'un droit de parole en est une autre.

Je sais qu'il y a de la participation, mais comment aller là, comment participer? Tout ça, c'est l'ignorance complète.

F – Femme – Minorité visible – Âge : 60+

Dans de telles circonstances, la nature des canaux de communication est une variable cruciale, puisqu'il est fort probable que les voies de transmission habituelles ne sont pas celles utilisées par les personnes issues de la diversité. Identifier où les résidentes et résidents peuvent obtenir un meilleur accès aux informations concernant les affaires de la Ville, sans nécessairement chambouler leurs habitudes, pourrait être un élément clé – que ce soit par l'entremise de médias particuliers, de lieux de regroupement ou même d'individus influents. La transmission de l'information est évidemment un autre travail de longue haleine, mais l'arrimage des modes de participation formels et plus informels devrait être un objectif central dans les efforts de la Ville. Une telle connexion permettrait, d'une part, de prendre le pouls des populations ciblées et, d'autre part, de s'assurer que l'information se rende là où elle doit aller.

2.1 Pour une meilleure diffusion de l'information

Recommandation 5

Considérant l'importance de l'accès à l'information afin de comprendre les rôles et les possibilités qu'offrent les diverses instances consultatives et délibératives à la Ville de Montréal;

Le Conseil interculturel de Montréal recommande que la Ville assure une meilleure diffusion des informations sur les diverses instances consultatives et délibératives de la Ville à travers les réseaux, les organismes et les médias communautaires.

L'impression générale qui émerge de notre groupe de discussion et du sondage en ligne est celle d'un accès insuffisant à l'information concernant les instances de délibération et de consultation. Huit répondantes ou répondants sur 27 ont identifié dans notre sondage le manque d'information comme raison principale de leur non-participation à la période de questions :

On ne sait pas comment fonctionne la Ville en termes de démocratie [...]. Moi, je suis de la communauté portugaise et dans les médias, on n'est jamais informé sur ce que c'est la démocratie, on ne sait pas c'est quoi les dates et il n'y a aucune information dans les communautés culturelles.

A – Homme – Minorité ethnoculturelle – Âge : 35-60

C'est vrai qu'on n'est pas assez informé, pas du tout informé. Il faut vraiment chercher l'information, il faut vraiment avoir une certaine motivation pour aller chercher l'information. Et encore, si on la trouve!

B – Femme – Minorité visible – Âge : 18-35

C'est vrai que, parce qu'on est curieux, on trouve l'information, mais celle-ci vient rarement directement à moi.

F – Femme – Minorité visible – Âge : 60+

Je n'ai pas fait l'effort de trouver la date et le lieu des rencontres. Si je recevais l'information dans un bulletin électronique ou, mieux, dans un calendrier à télécharger pour le téléphone intelligent, ce serait plus facile (c'est sûrement possible, mais je n'ai pas fait l'effort). Envoyez-moi l'information au même courriel.

JJ – Homme – Non / minorité visible – Âge : 35-60

Plusieurs notaient par ailleurs l'absence d'information dans les divers médias locaux ou communautaires (journaux de quartier, radio, télé, etc.).

On voit que Montréal parle beaucoup d'interculturalisme, parle des communautés culturelles, mais ne fait pas beaucoup d'efforts pour rejoindre les médias des communautés culturelles pour les informer sur la démocratie, les instances, les règles.

A – Homme – Non / minorité visible – Âge : 35-60

L'importance de transmettre l'information au sein des divers endroits ou réseaux liés au milieu associatif, aux organismes communautaires, au milieu scolaire et aux groupes religieux a aussi été soulevée par plusieurs personnes.

Qui sont les personnes actives? Leur donner du support pour passer le message dans leur communauté. Je suis aussi d'accord pour dire que le message devrait également passer par les journaux communautaires.

D – Femme – Minorité visible – Âge : 35-60

Aller chercher les centres communautaires et les associations.

E – Homme – Minorité visible – Âge : 35-60

La perception générale est donc celle d'un potentiel sous-exploité de réseautage médiatique et entre les individus. L'information ne paraît pas facilement accessible ni très visible à travers les canaux privilégiés, ce qui tend à accentuer l'indifférence ou la méfiance déjà manifeste des personnes issues de la diversité. Répétons-le, si certaines personnes se sentent déjà exclues ou oubliées, l'invisibilité de la Ville ne fera que renforcer cette impression. En ce sens, le manque d'information, comme la trivialité des instances délibératives et consultatives, peut nourrir le sentiment d'exclusion.

Un participant au groupe de discussion a comparé les efforts des candidates et candidats en période électorale et le manque d'information en période non électorale. Le contraste peut en effet être frappant pour quiconque se sentant déjà à l'écart et que l'on sollicite dès qu'une période électorale s'amorce. Notre interlocuteur suggérait donc que le porte-à-porte se fasse de manière continue, qu'on prenne les moyens nécessaires pour aller chercher les gens là où ils se trouvent afin de les amener non seulement à voter, mais à se mêler des affaires publiques. Si le porte-à-porte en continu n'est pas une stratégie envisageable, l'esprit du commentaire devrait servir de principe à la Ville de Montréal : identifier et investir tous les canaux accessibles pour assurer une diffusion exhaustive de l'information, afin que l'ensemble de la population montréalaise perçoive et comprenne mieux tant la Ville que le rôle que chacune et chacun peut y jouer.

2.2 Prendre le temps

Recommandation 6

Considérant l'apport substantiel des résidentes et résidents et des organismes montréalais aux consultations publiques, leurs ressources humaines et financières limitées et le temps de préparation très court qui leur est offert dans les démarches de consultation publique municipales;

Le Conseil interculturel de Montréal recommande que la Ville fournisse davantage de temps aux résidentes et résidents ainsi qu'aux organismes afin de leur permettre de se préparer adéquatement aux consultations publiques.

Afin d'assurer la légitimité du processus de consultation, il importe que les Montréalaises et Montréalais se sentent engagés en amont, mais aussi tout au long du processus de consultation. Le danger d'une consultation qui arrive trop tard est d'amplifier la désaffiliation par des exercices triviaux où les citoyennes et citoyens ont l'impression que les dés sont déjà jetés (IPAMb:19). C'est d'autant plus vrai si les participantes et participants pressentis n'ont pas le temps requis pour offrir une contribution à la hauteur de leur savoir-faire et de leur expérience. Au sein des organismes, les ressources financières et humaines sont souvent trop limitées pour répondre aux exigences d'une démarche qui, bien qu'elle varie d'un groupe à l'autre, est toujours considérable : discussions à l'interne, recherche et rédaction, lecture et commentaires, révision, soumission finale du mémoire ou rapport, etc. Vu l'importance des organisations communautaires qui représentent des voix trop peu entendues, il est essentiel d'assurer leur pleine participation aux instances consultatives.

Dans ce contexte, les consultations publiques à la Ville tendent à se dérouler entre celles et ceux qui ont les moyens d'opérer rapidement, et elles n'offrent pas une représentation conséquente des voix déjà marginalisées ou précaires :

> « Dans bien des cas, une faible minorité de citoyens est au courant des activités liées aux démarches participatives. Bien

que certaines soient plus populaires que d'autres, il n'en demeure pas moins que les administrations municipales, dans leurs méthodes de participation et techniques de communication, semblent avoir de la difficulté à rejoindre un maximum de citoyens. *Il y a donc un enjeu de représentativité et une difficulté à atteindre la diversité tant culturelle que socio-économique de la population montréalaise. En effet, les participants sont souvent peu représentatifs de la société en termes de profil socio-démographique ce qui est un facteur d'inégalités* » (IPAM:20a, nous soulignons).

Une prévision à plus long terme des projets de consultation, une meilleure diffusion en amont de l'information nécessaire et des échéanciers plus raisonnables assureraient un meilleur partage et une reconnaissance commune de l'expertise et des savoir-faire de toutes et tous : la Ville, les organismes et les résidentes et résidents montréalais.

2.3 Formations à la participation citoyenne

Recommandation 7

Considérant l'importance de l'éducation et de la formation dans le développement des compétences permettant une participation active à la vie civique et politique montréalaise, ainsi que les multiples modalités de participation chez les individus et les groupes issus de la diversité;

Le Conseil interculturel de Montréal recommande que la Ville offre des formations aux organismes communautaires afin de mieux les outiller pour la participation aux consultations publiques municipales, d'une part; et qu'une formation distincte sur les modalités de participation soit également offerte aux personnes souhaitant renforcer leurs capacités en la matière, d'autre part.

Les citoyennes et citoyens se repèrent difficilement dans le paysage complexe des instances délibératives et consultatives de la Ville. Elles et ils peinent à comprendre le rôle que jouent ces instances, à obtenir de l'information au sujet des thématiques abordées, mais aussi à saisir l'impact réel que peuvent avoir les points de vue des résidentes et résidents montréalais. Renforcer l'engagement citoyen ne se fera que par un travail de longue haleine sur les capacités de la population en la matière. Ce travail doit permettre de briser le sentiment d'isolement, un sentiment souligné par une participante au groupe de discussion qui nous faisait part de sa propre expérience et des difficultés de son entourage :

> *Souvent, les familles immigrantes ne peuvent pas parler la langue et se sentent isolées.*
>
> **B – Femme – Minorité visible – Âge : 18-35**

Plusieurs initiatives de formation à la participation citoyenne existent déjà à la Ville de Montréal, que ce soit des programmes de jumelage, des programmes de mentorat ou des simulations (par exemple, le Jeune conseil de Montréal, Cité Elles MTL, Mairie d'un jour, etc.)[10] Cependant, peu de ces initiatives s'adressent directement et exclusivement aux personnes issues de la diversité, comme nous l'avons déjà souligné (CIM 2018). Nos interlocutrices et interlocuteurs dans le cadre du groupe de discussion et du sondage ont néanmoins noté les bienfaits de telles initiatives, et y sont même allés de suggestions précises afin de bonifier l'offre à la Ville.

> *Offrir aux nouveaux arrivants des STAGES d'observation à la Ville de Montréal, ce serait très populaire chez les chercheurs d'emploi. Autre idée : améliorer l'accès au programme de parrainage professionnel de la Ville et ne plus exiger l'évaluation comparative des études hors Québec pour les immigrants (le délai d'attente pour obtenir ce document est trop long, ce qui retarde considérablement la possibilité de postuler pour ces personnes = discrimination systémique!).*
>
> **KK – Femme – Non / minorité visible – Âge : 35-60**

10 Il existe également plusieurs programmes de jumelage interculturel soutenus par des organismes communautaires, qui agissent sur les plans social, linguistique, culturel et interculturel pour outiller les nouveaux arrivants et faciliter leur inclusion à la société québécoise et montréalaise.

Les outils sont un moyen et non une fin. La combinaison de plusieurs initiatives permettra de démystifier ce qui se passe derrière les portes closes.

Propositions :

1. *De l'éducation à la pratique de leadership pour les citoyens.*
2. *Permettre aux jeunes citoyens de vivre une expérience d'une journée ou plus en compagnie d'un élu dans le cadre de ses fonctions.*
3. *Réduire la distance entre le citoyen et son élu (accessibilité).*
4. *Des quiz, formule courte, pour informer tout en éduquant les citoyens quant aux rôles et responsabilités des élus envers eux + le pouvoir qu'ont les citoyens en valorisant leur implication.*

II – Femme – Minorité visible – Âge : 18-35

Les moments et les lieux permettant d'acquérir indirectement des compétences civiques (Talpin 2008) sont essentiels, et ils peuvent se développer autant dans des cadres gouvernementaux très formalisés et protocolaires que directement dans les quartiers, dans les lieux où les personnes sont déjà mobilisées. Nous l'avons souligné précédemment : sur le plan de la diffusion de l'information, il importe que la Ville tire mieux parti de l'existence des divers réseaux sociaux qui parsèment son territoire, et qu'elle connecte davantage ses propres démarches à ces nœuds sociaux déjà actifs. Bonifier l'offre de formations à travers des initiatives innovantes permettrait d'ancrer les pratiques dans des milieux de vie diversifiés.

L'offre de formations, par ailleurs, devrait être élargie pour aller au-delà des interventions individuelles et s'étendre aux organismes, afin de mieux les outiller pour la participation aux différentes instances consultatives. Ainsi, le BINAM offrait récemment des ateliers d'accompagnement aux organismes souhaitant soumettre un projet dans le cadre de l'accord entre le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) et la Ville de Montréal. Une telle initiative pour bien se préparer aux consultations publiques de la Ville de Montréal permettrait aux organismes d'augmenter leur compétence et de mieux partager leur expertise avec la Ville.

2.4 Une vidéo promotionnelle sur le fonctionnement de la période de questions

Recommandation 8

Considérant la publication récente du guide pratique *La période de questions du public au conseil municipal et au conseil d'agglomération de Montréal. Comment y participer?*;

Le Conseil interculturel de Montréal recommande que la Ville produise une brève vidéo promotionnelle accompagnant le guide pratique, à l'image des efforts de la Ville de Vancouver – qui a produit les Tips and Rules for Speaking to Vancouver City Council *– et en assure la diffusion sur les réseaux sociaux et le site de la Ville de Montréal*[11].

Le CIM a pris connaissance du guide pratique *La période de questions du public au conseil municipal et au conseil d'agglomération de Montréal. Comment y participer?*. L'information qu'il contient permet de bien faire connaître l'existence et le rôle de la période de questions au conseil. La stratégie de diffusion néglige cependant certaines limites propres aux individus qui ne maîtrisent pas la lecture ou qui ne sont pas portés à lire.

La Ville de Vancouver a récemment mis en ligne une vidéo promotionnelle afin d'illustrer la manière dont fonctionne la période de questions de son conseil municipal. La Ville de Montréal devrait s'inspirer de cette démarche, qui assurerait une meilleure circulation de l'information comparativement à un texte papier ou numérique. La vidéo serait présente sur l'ensemble des réseaux sociaux et servirait de support visuel dynamique pour celles et ceux qui sont moins à l'aise avec la lecture.

11 L'exemple de la Ville de Vancouver se trouve ici : https://vancouver.ca/your-government/speak-at-city-council-meetings.aspx et https://www.youtube.com/watch?v=9uHsbx6U8Lo.

CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

Vers une démocratisation du gouvernement de proximité

La diversification grandissante de la population montréalaise (Morency *et al*. 2017) accentue le défi de l'engagement civique et de l'inclusion des divers points de vue au sein des instances consultatives et délibératives de la Ville de Montréal. Il s'agit d'assurer non seulement que la diversité montréalaise ait son mot à dire dans les décisions touchant directement la vie de chacun et chacune, mais aussi que les droits fondamentaux de l'ensemble des résidentes et résidents montréalais soient protégés, et donc que tous aient un accès égal à la participation citoyenne[12]. Pour la Ville de Montréal, l'enjeu est tout aussi important, puisque les instances administratives devraient idéalement bénéficier de l'intelligence collective de l'ensemble de la population.

L'Institut du Nouveau Monde (INM) soulignait que la participation citoyenne est une condition primordiale d'une intégration réussie (INM 2007[13]). On remarque par ailleurs que l'engagement social est susceptible de devenir un engagement plus « formel » dans les institutions politiques, sous la forme d'une candidature aux élections municipales, par exemple (CIM 2018:15). Diverses études démontrent que, pour les personnes, la participation citoyenne :

> « [...] favorise leur estime personnelle, leur sentiment de compétence et la maîtrise de leur environnement. Finalement, la participation citoyenne encourage le développement d'un sentiment d'appartenance des citoyens à leur communauté, générant de nombreux impacts positifs notamment en matière d'inclusion et de cohésion sociale » (OCPM 2017:13).

Les bienfaits de la participation sont donc nombreux, mais les défis le sont aussi. Si plusieurs commentatrices et commentateurs notent une certaine désaffiliation sociale ou un déficit démocratique, ces phénomènes ne doivent pas détourner l'attention de la variété des types d'engagement civique ni minimiser l'impact qu'un tel engagement peut avoir en matière d'intégration et d'inclusion. Les huit recommandations du présent mémoire visent justement à mettre en lumière l'importance des conditions de la participation citoyenne et des obstacles à cette participation, et à proposer des moyens modestes pour vaincre ces difficultés à court terme. Nous l'avons noté à quelques reprises, un travail de longue haleine sera nécessaire pour que la Ville surmonte notamment l'impact de l'exclusion sur les personnes issues de la diversité.

Dans une revue récente de la politique de consultation publique de la Ville de Québec, l'INM notait que cette dernière ne prévoyait aucune « attention particulière pour la participation des groupes traditionnellement sous-représentés dans les processus participatifs » (INM 2017:18). Cette remarque peut également s'appliquer à la Ville de Montréal présentement, puisque celle-ci n'a élaboré aucune stratégie systématique afin de rejoindre des minorités ou des groupes vulnérables, notamment parmi la diversité montréalaise.

L'occasion semble donc bonne de procéder à une revue systématique de l'ensemble des instances participatives. C'est d'ailleurs ce que suggèrent nos propres consultations : nos interlocutrices et interlocuteurs ne semblaient pas vouloir limiter la réflexion à la problématique de la représentation dans le cadre de la période de questions, sans que soient pris en compte les conditions et le contexte plus large de la participation citoyenne des personnes issues de la diversité. Nous avons tenu dans ce mémoire à mettre en lumière leurs préoccupations, quitte à élargir un peu le mandat proposé au CIM.

La présence importante de discours haineux, hostiles, méfiants et stéréotypés concernant la différence et l'immigration oblige la Ville à être davantage proactive et à mieux s'outiller pour défendre une large proportion de sa population. Le silence, l'inaction et la trivialité des démarches

12 « On aura [...] beaucoup plus de facilité à reconnaître un principe minimal d'égalité sociale et politique (égalité des chances, droit de vote, liberté d'expression) [qu'à] adhérer à l'idéal participatif qui stipule que tou.te.s les citoyen.ne.s doivent avoir un égal accès aux moyens nécessaires pour participer de manière importante aux décisions qui affectent leur vie » (Durand Folco 2016:91).

13 Mémoire publié dans le cadre de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

consultatives peuvent être interprétés comme un cautionnement de ces discours, malgré la bonne volonté des actrices et acteurs impliqués. Ils ne favorisent pas non plus le sentiment de se sentir à sa place et d'avoir le même droit de parole que les autres.

Comme le soulignent plusieurs recherches, plus il y a de diversité dans les instances consultatives et délibératives, moins ces personnes issues des minorités se sentent à l'écart (Banducci, Donovan et Karp 2004, Lupien 2018). En d'autres termes, des espaces hétérogènes encouragent l'hétérogénéité (Rubenson 2005). La présence accrue de la diversité n'a donc pas seulement pour effet de mettre de l'avant des enjeux liés à la diversité : elle peut aussi faire en sorte que les voix diverses soient entendues. Comme le suggérait une interlocutrice dans notre groupe de discussion concernant l'hétérogénéité de Montréal en général :

> *« Je me sens bien à Montréal, parce qu'il y a beaucoup de diversité. »*
>
> **B – Femme – Minorité visible – Âge : 18-35**

Il importe maintenant de s'assurer qu'un tel sentiment de bien-être ne soit pas ressenti seulement par les personnes issues des minorités, mais par l'ensemble de la population. Nous espérons que les huit recommandations qui précèdent, aussi modestes soient-elles, vont dans ce sens.

Remerciements

Le Conseil interculturel de Montréal (CIM) souhaite remercier chaleureusement tous celles et ceux qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire : d'abord, les participantes et participants au groupe de discussion du 7 février 2019, qui ont généreusement donné de leur temps pour venir discuter des enjeux de la participation citoyenne des personnes issues de la diversité; également, les nombreux répondantes et répondants au sondage en ligne réalisé entre le 13 et le 20 février 2019, portant sur la période de questions au conseil municipal et, plus largement, sur la participation citoyenne des Montréalaises et Montréalais issus de la diversité.

Nous désirons remercier le chercheur Phillip Rousseau, sans qui l'accomplissement de ce travail n'aurait pas été possible. Nous soulignons aussi la contribution essentielle de Xania Labrèche, stagiaire en recherche au CIM, qui a assisté le chercheur dans ses démarches et qui était responsable de la collecte de données concernant les séances du conseil municipal et les séances des conseils d'arrondissement.

Dans le cadre de cette étude, nous avons pu compter sur la collaboration d'employées de la Ville de Montréal. Nous remercions :

Mme Marie-Eve Bonneau
Bureau de la présidence

Mme Manuelle-Alix Surprenant
Bureau de la présidence

BIBLIOGRAPHIE ET ANNEXES

Bibliographie

Banducci, S. A., T. Donovan et J. A. Karp, 2004. « Minority Representation, Empowerment, and Participation », *The Journal of Politics*, 66(2) : 534-556.

Conseil interculturel de Montréal, 2018. *Vers une citoyenneté urbaine favorisant la pleine participation de toutes et de tous – Avis sur la participation citoyenne des Montréalais.e.s issu.e.s de la diversité à la vie municipale*. Montréal : Ville de Montréal.

Folco Durand, J., 2016. « Y a-t-il une démocratie participative à Montréal? Entre gouvernance métropolitaine, gestion de proximité et démocratie radicale », *Les ateliers de l'éthique,* 11(1) : 80-100.

Institut du Nouveau Monde (INM), 2017. *Diagnostic des pratiques de consultation publique dans la Ville de Québec*. Montréal : Institut du Nouveau Monde Institut du Nouveau Monde.

Institut du Nouveau Monde (INM), 2007. *La participation citoyenne des Québécois issus des minorités : l'ultime condition d'une intégration réussie*. Montréal : Institut du Nouveau Monde

Institut des politiques alternatives de Montréal (IPAM), 2018a. *Synthèse de la table ronde. État des lieux de la participation publique à Montréal*. Montréal : Institut des politiques alternatives de Montréal.

Institut des politiques alternatives de Montréal (IPAM), 2018b. *Forum Démocratie participative : quel avenir pour Montréal?*. Montréal : Institut des politiques alternatives de Montréal.

Lupien, P., 2018. « Participatory Democracy and Ethnic Minorities: Opening Inclusive New Spaces or Reproducing Inequalities? », *Democratization*, 25(7) : 1251-1269.

Morency, J.-D., É. Caron-Malenfant et S. MacIsaac, 2017. « Immigration et diversité : projections de la population du Canada et de ses régions, 2011 à 2036 », Statistiques Canada, Document électronique, https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/91-551-x/91-551-x2017001-fra.htm, consulté le 20 août 2018.

Office de consultation publique de Montréal (OCPM), 2017. *Participation sans exclusion : rétrospective des 15 ans de l'OCPM*. Montréal : Office de consultation publique de Montréal.

Rubenson, D., 2005. « Community Heterogeneity and Political Participation in American Cities », Document électronique, www.cpsa-acsp.ca/papers-2005/Rubenson.pdf, consulté le 26 février 2019.

Talpin, J., 2008. « Pour une approche processuelle de l'engagement participatif : les mécanismes de construction de la compétence civique au sein d'institutions de démocratie participative », *Politique et Sociétés*, 27(3) : 133-164.

Ville de Montréal, 2018. *Montréal inclusive. L'intégration des nouveaux arrivants à Montréal, c'est l'affaire de tous!*, Montréal : Ville de Montréal.

Annexes

Annexe 1 – Statistiques sociodémographiques des participantes et participants au groupe de discussion et au sondage

Graphique 1 – Profils des participantes et participants au groupe de discussion

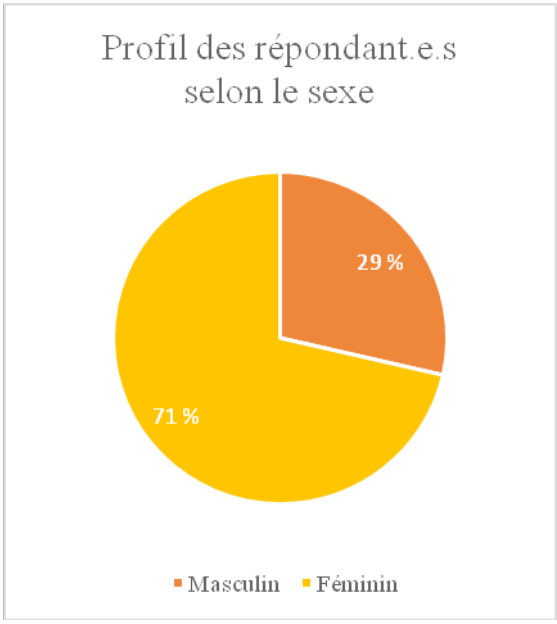

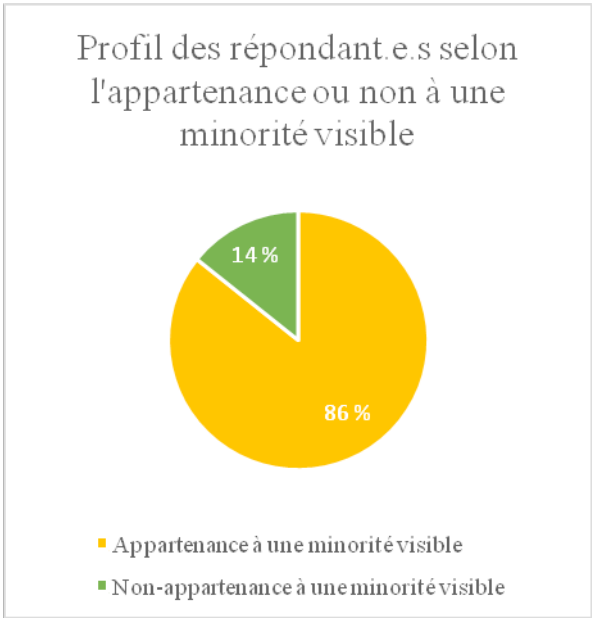

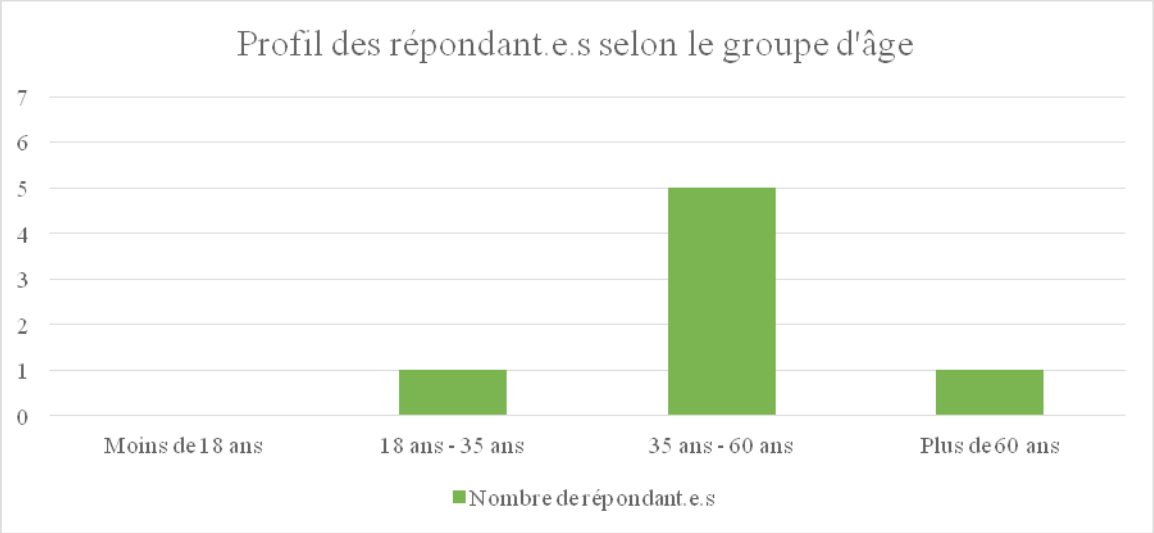

Graphique 1 (suite)

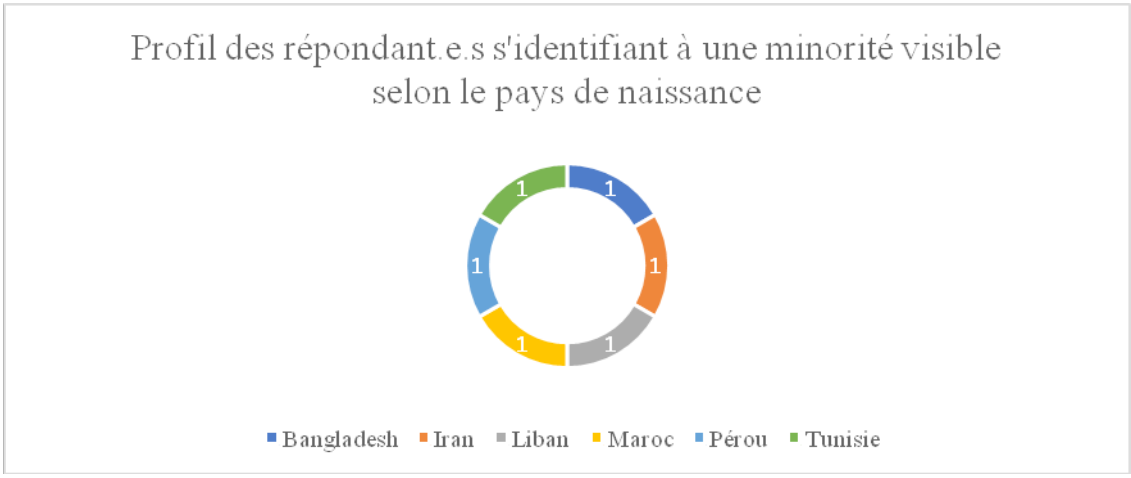

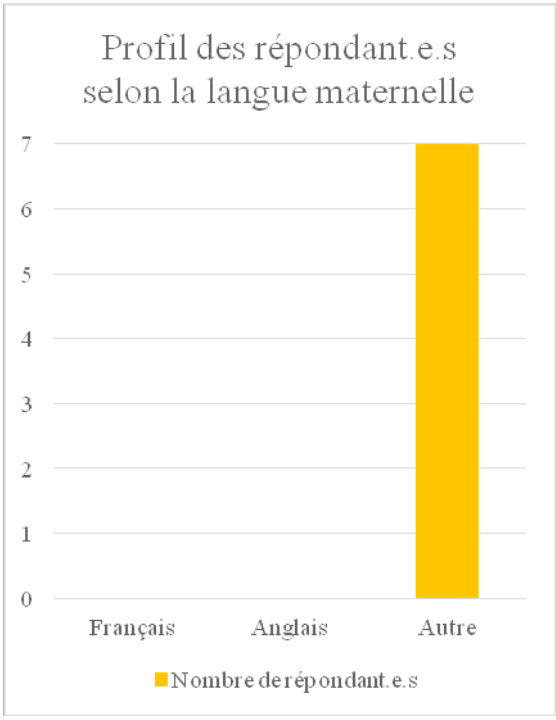

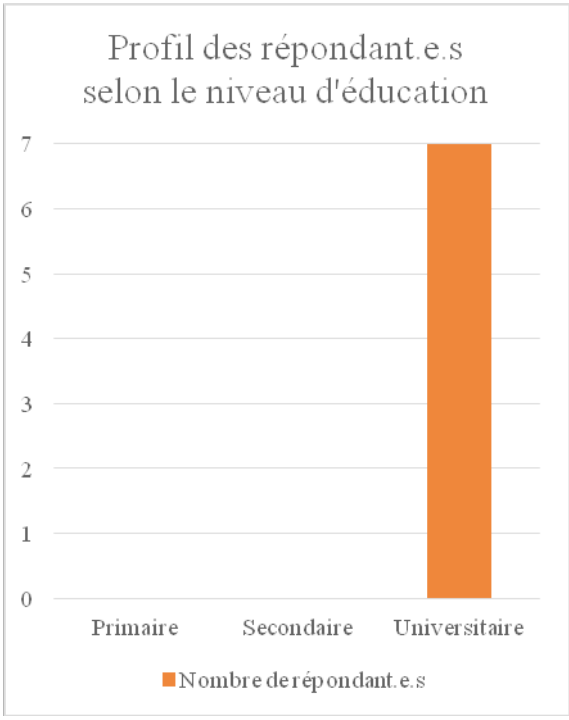

Graphique 2 – Profils des participantes et participants au sondage (en français et en anglais)

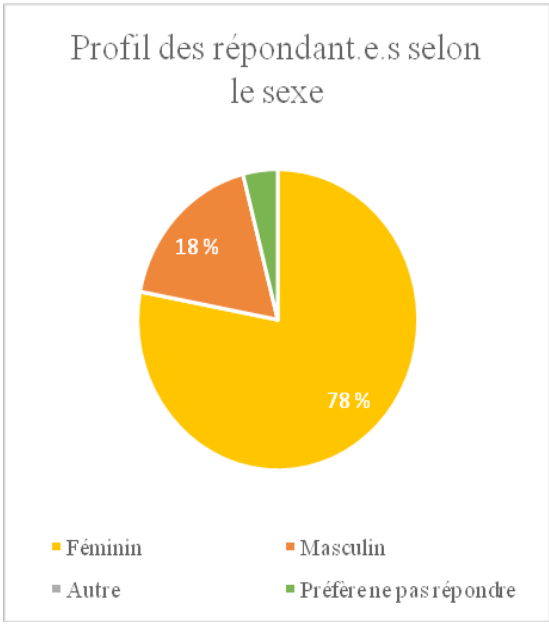

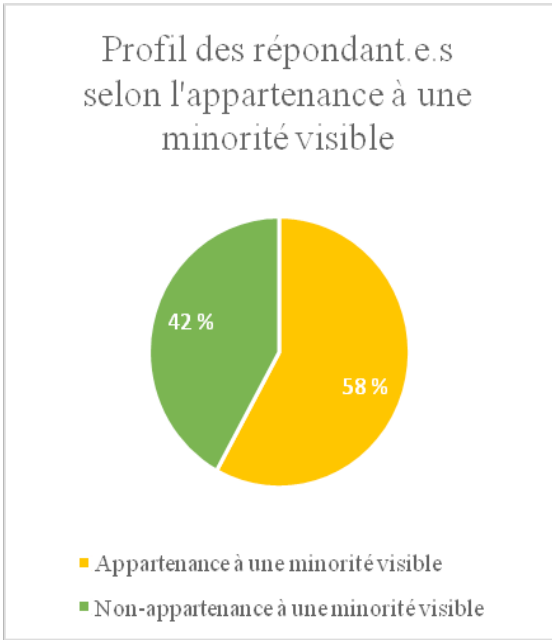

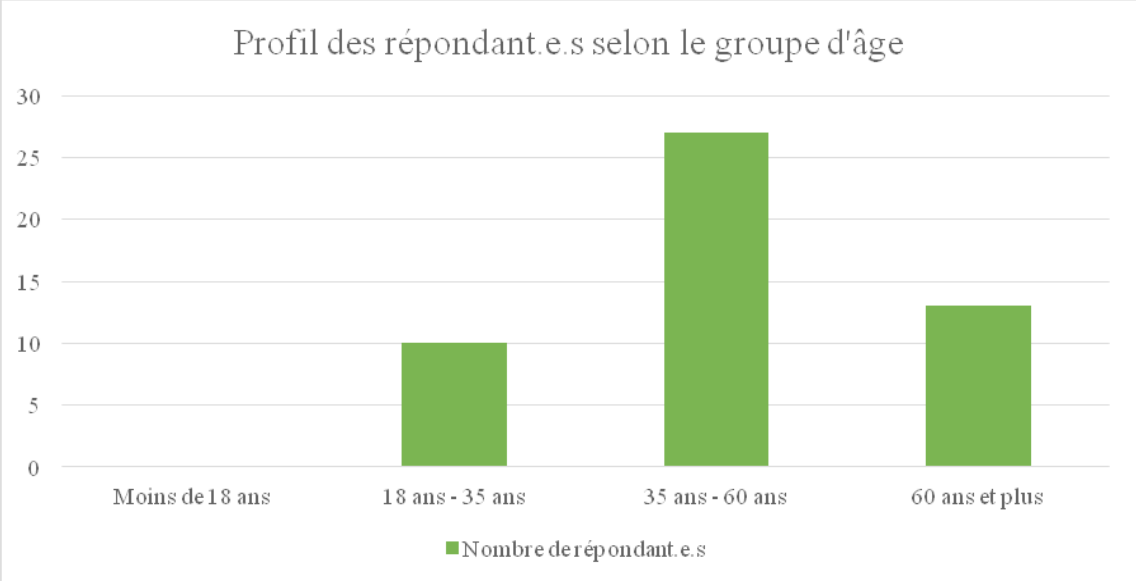

Graphique 2 (suite)

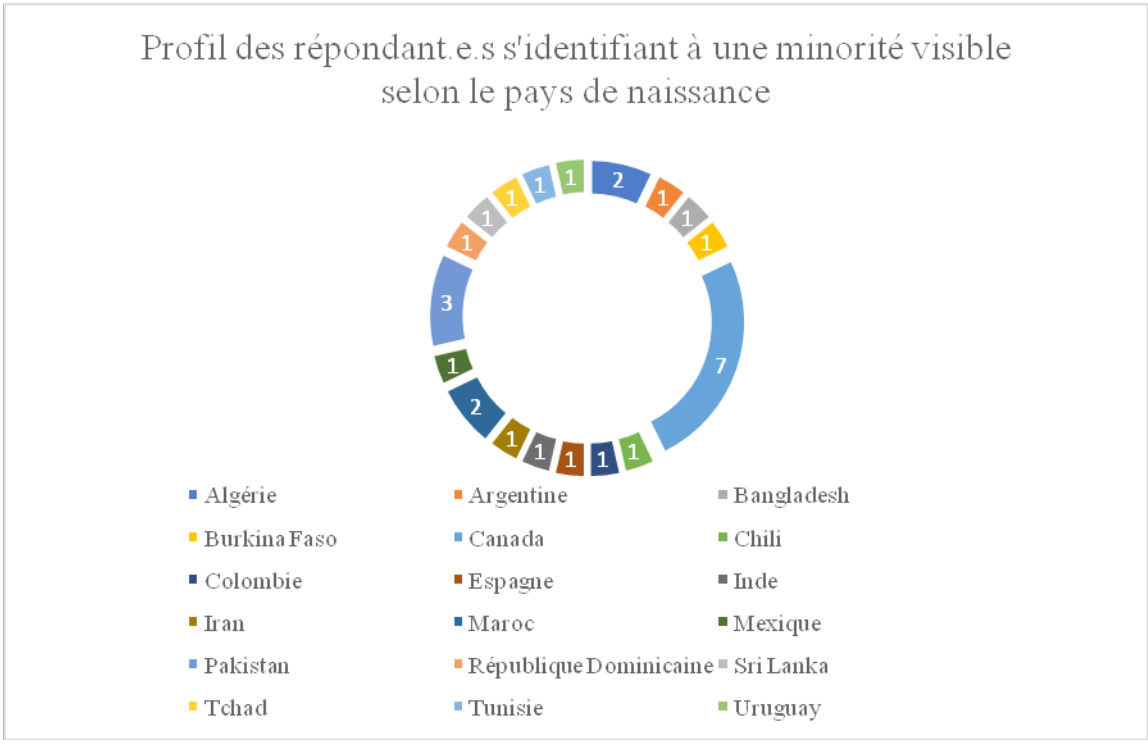

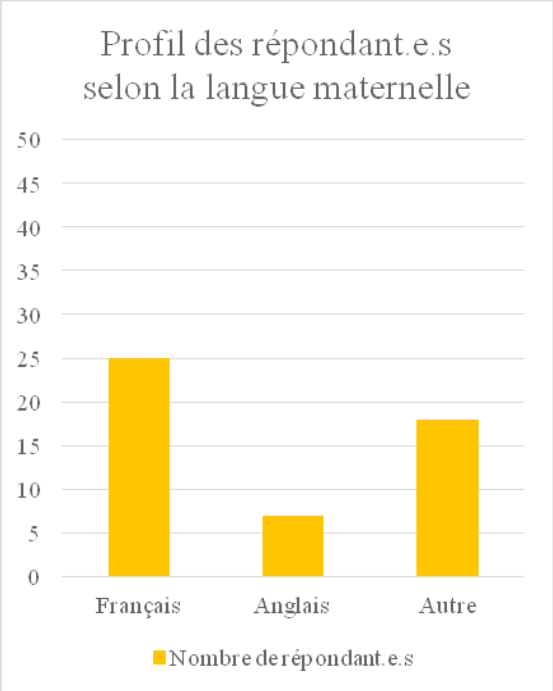

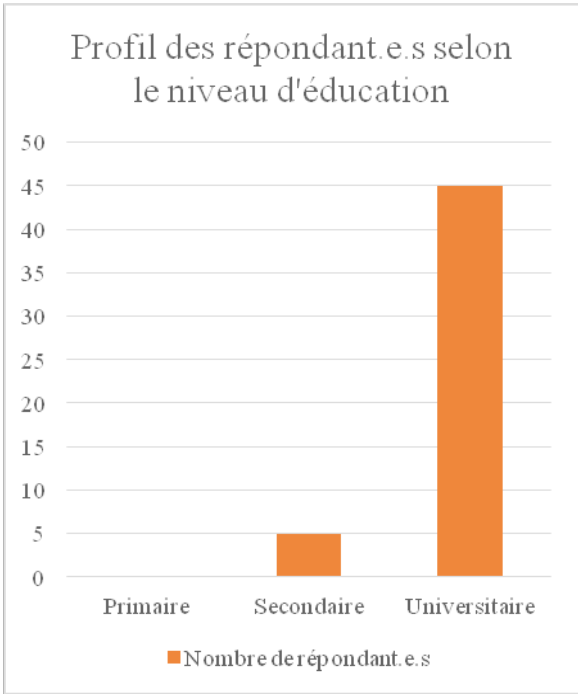

Graphique 3 – Profils des participantes et participants au sondage (en français)

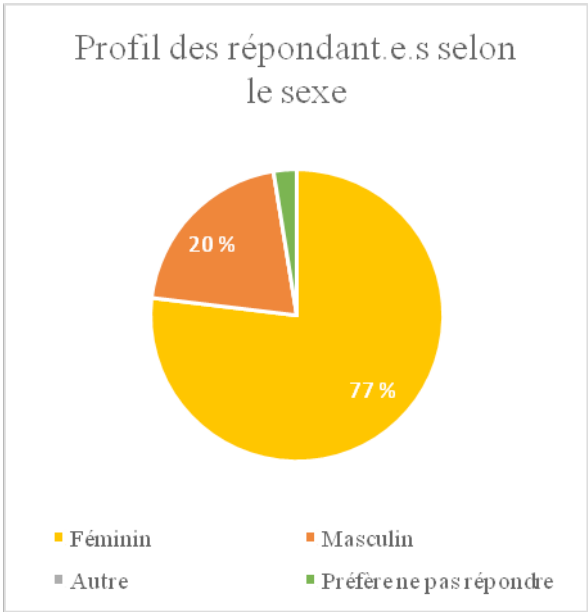

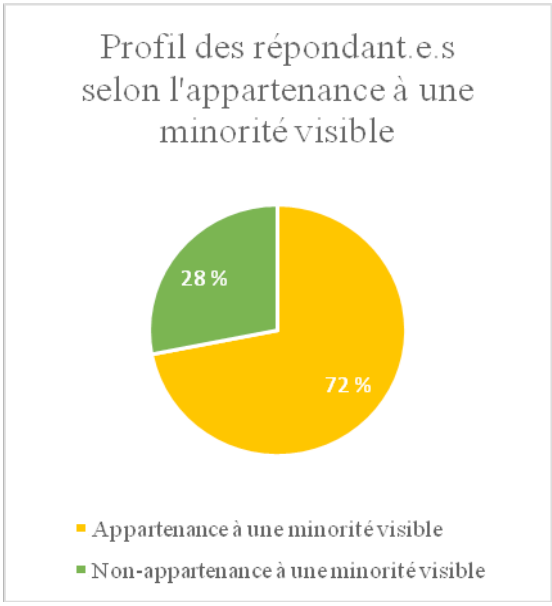

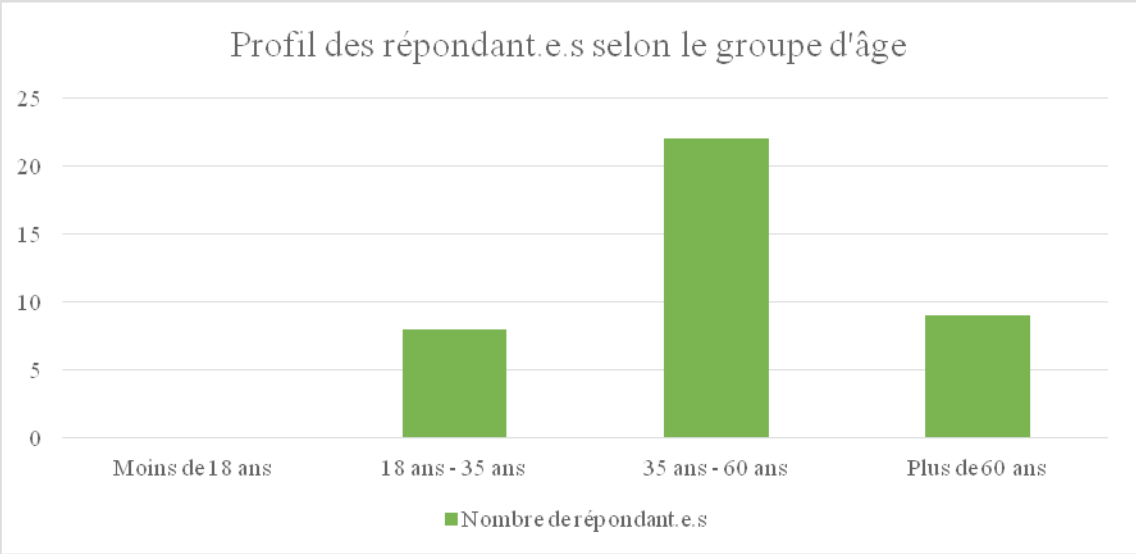

Graphique 3 (suite)

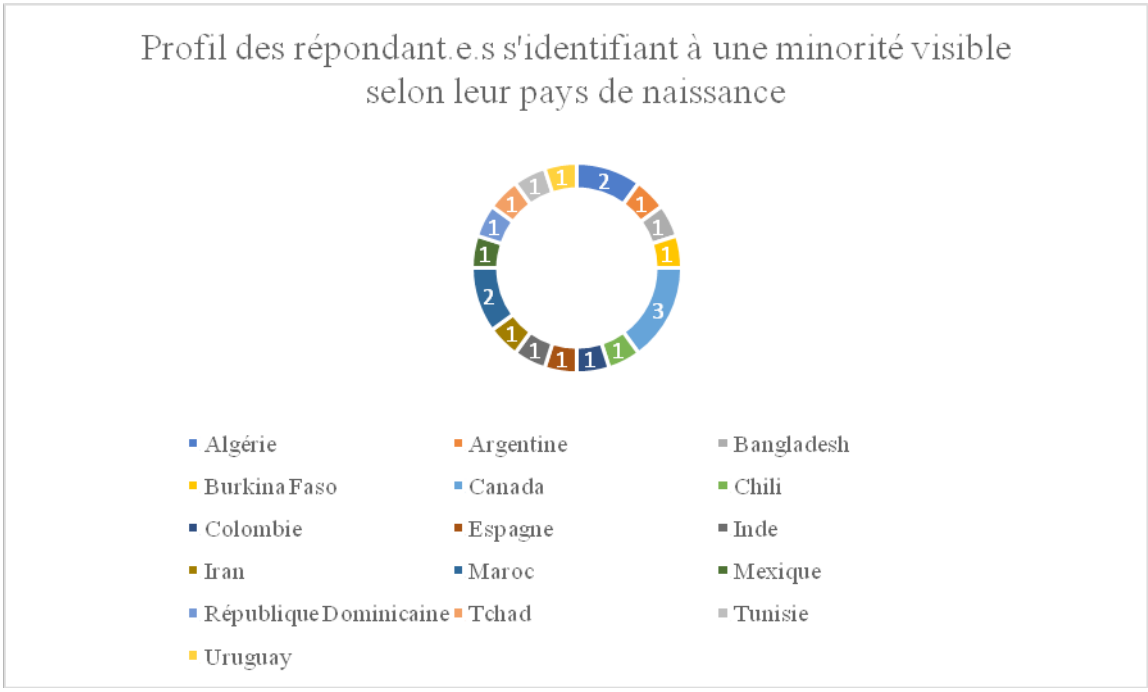

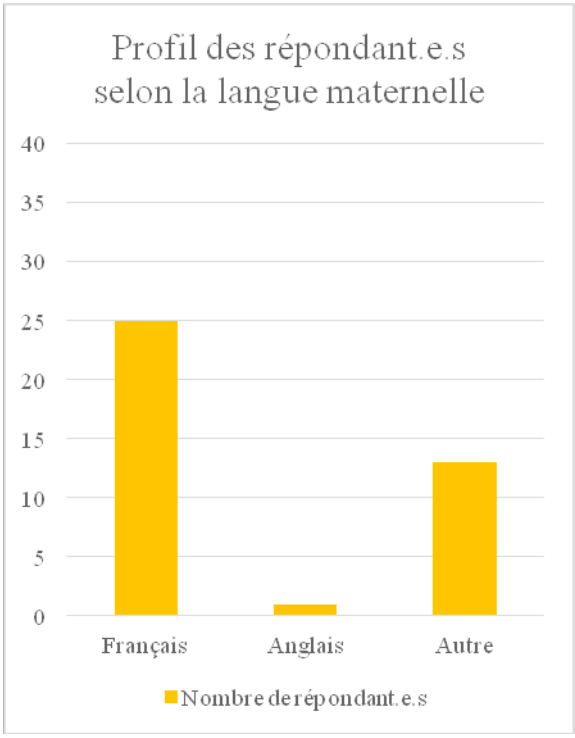

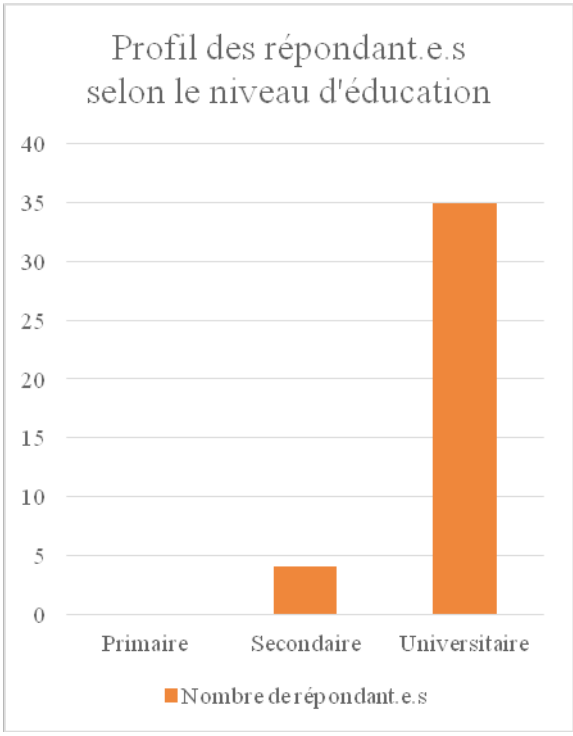

Graphique 4 – Profils des participantes et participants au sondage (en anglais)

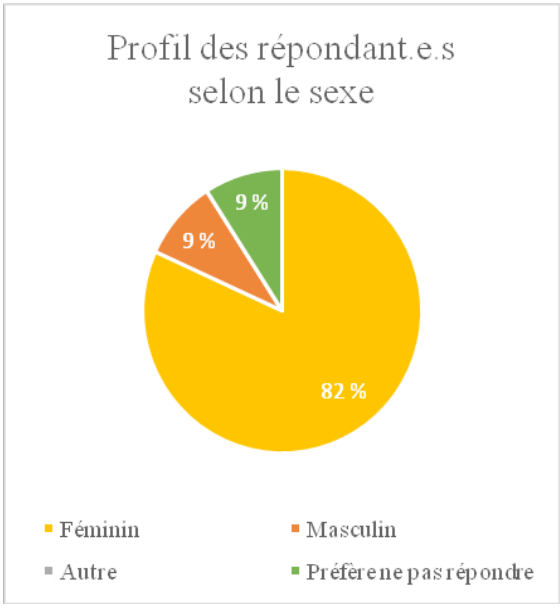

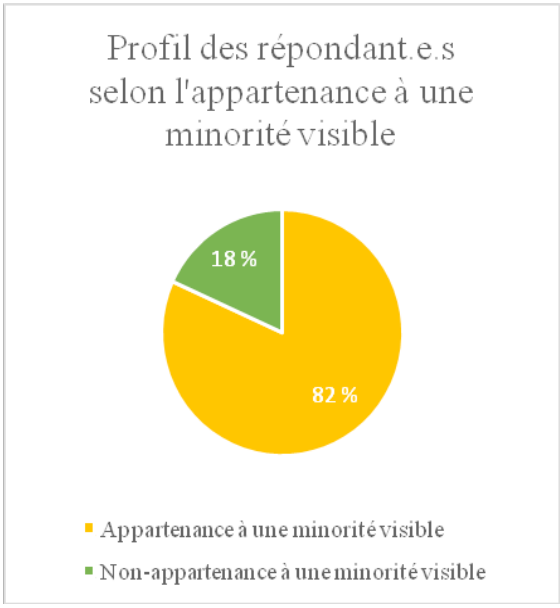

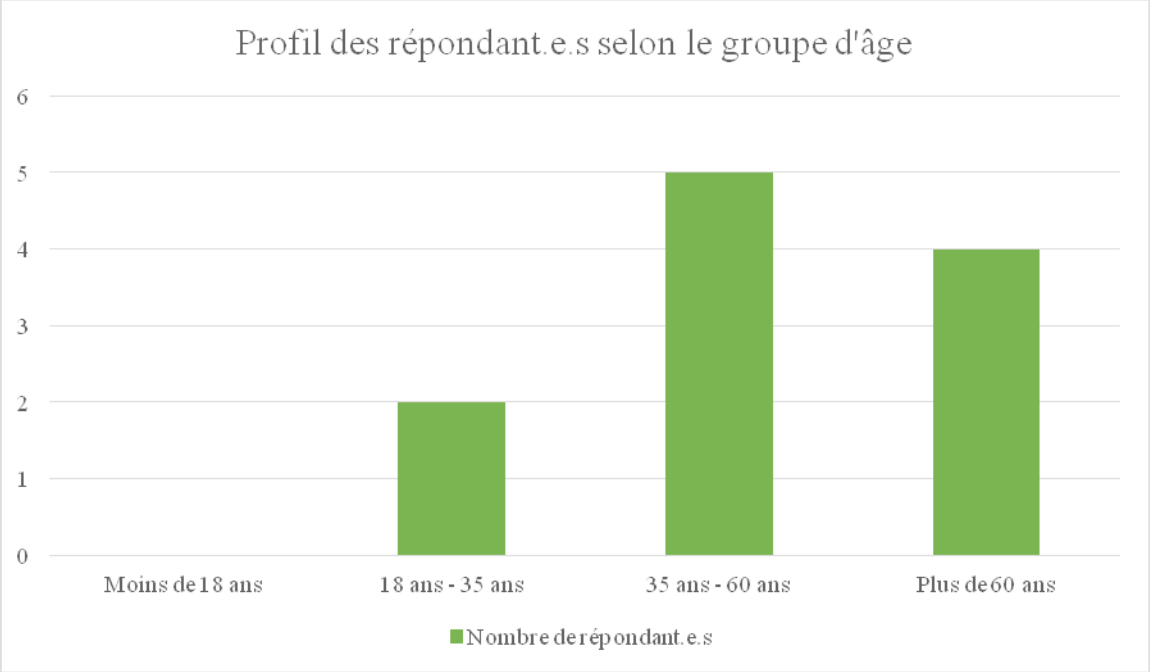

Graphique 4 (suite)

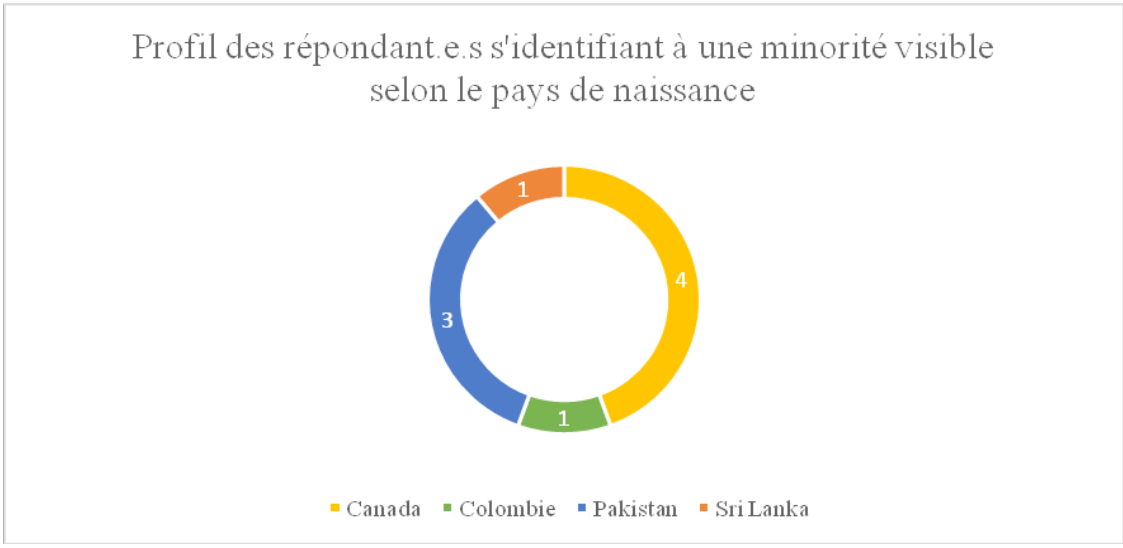

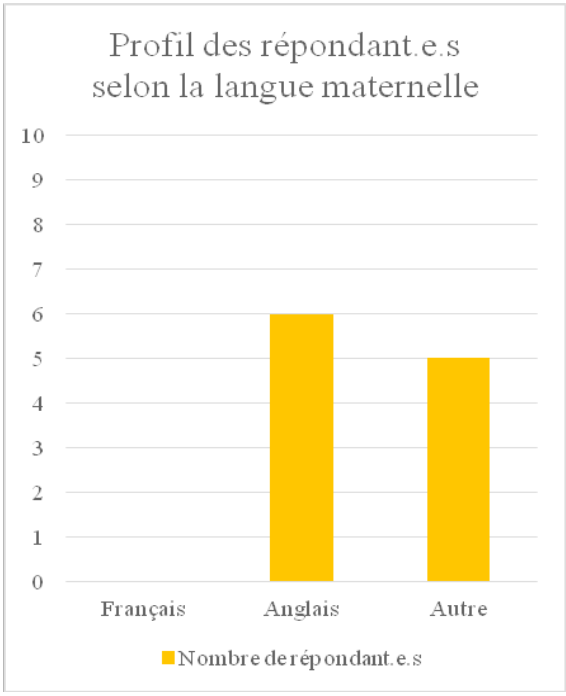

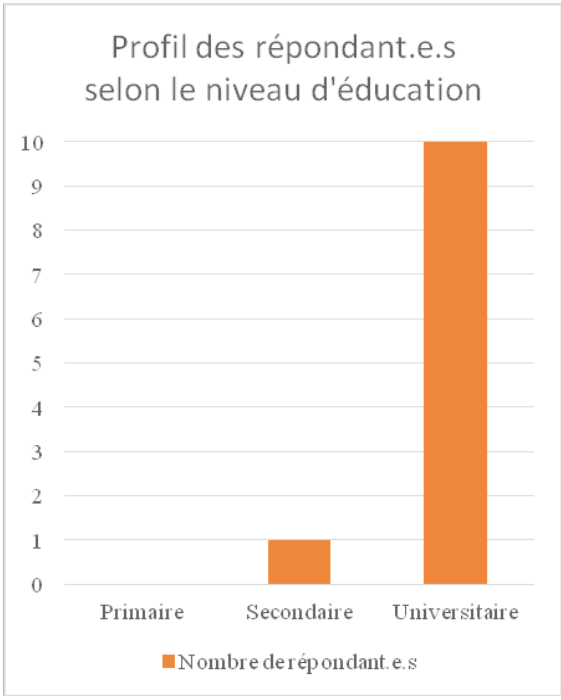

Annexe 2 – Questionnaires

A) Groupe de discussion

7 février 2019

Notre objectif est de mieux connaître vos expériences en ce qui concerne la participation aux instances de délibération de la Ville de Montréal, notamment à la période de questions à l'hôtel de ville.

Que vous y ayez participé ou non, nous sommes particulièrement intéressés à savoir ce qui, selon vous, a facilité ou freiné votre participation.

1re série de questions

Vu notre objectif, nous souhaitons d'abord sonder l'ensemble des participantes et participants sur leurs impressions des instances de délibération à la Ville de Montréal :

- Avez-vous l'impression de bien connaître les diverses instances (ex. : conseil de ville, conseil d'arrondissement, démarches de consultation de l'Office de consultation publique de Montréal, consultations menées par les commissions permanentes, tables de quartier, forums citoyens, etc.)?
- Avez-vous l'impression que l'information est facilement accessible? Merci d'illustrer votre réponse par des exemples concrets.
- Certaines personnes de votre entourage vous ont-elles fait part de leur expérience? Est-ce que cela a eu un impact sur votre décision de participer ou non?
- Est-ce que vos rapports quotidiens avec les divers services de la Ville de Montréal ont eu un impact sur votre décision de participer ou non?

2e série de questions

Pour celles et ceux qui n'ont pas participé :

- Pourriez-vous nous faire part des raisons de votre non-participation?
- Saviez-vous qu'il existe une période de questions lors des conseils municipaux?
- Y avait-il des freins à votre participation (horaire, lieu, prise de parole en public, autres raisons personnelles, etc.)?

3e série de questions

Pour celles et ceux qui ont participé, parlez-nous de votre expérience :

- Quelles étaient les différentes étapes qui vous ont conduite ou conduit à poser votre question?
- Avez-vous rencontré certains obstacles?
- Avez-vous pris la parole au nom d'un groupe/collectif?
- Quel était le thème de votre question?
- En quelle langue avez-vous posé votre question?
- Quelle est votre appréciation générale du processus de participation?
- Avez-vous le sentiment que votre prise de parole a ou a eu un impact?
- Répéteriez-vous cette expérience?

4e série de questions

Que vous ayez participé ou non :

- Selon vous, quels changements pourraient être effectués afin d'améliorer l'expérience des personnes issues de la diversité? Est-ce que des changements pourraient être apportés afin de faciliter/encourager votre participation sur le plan personnel, et au niveau des citoyennes et citoyens issus de la diversité?
- Pensez-vous à d'autres moyens ou formats qui faciliteraient l'interaction entre les citoyennes et citoyens et les élu.e.s (groupe agissant comme intermédiaire, plateforme numérique, etc.)?

Questionnaire d'identification pour groupe de discussion

Sexe :	Femme	Homme	Ne souhaite pas répondre
Minorité visible :	Oui		Non
Pays de naissance :	_____		
Langue maternelle	Français	Anglais	Autre
Groupe d'âge :	18-35 ans	35-60 ans	60 ans +
Niveau d'éducation :	Primaire	Secondaire	Universitaire
Occupation :	_____		
Résidence à Montréal depuis :	_____		
Participation au conseil municipal :	Oui		Non
Prise de parole lors d'un forum public :	Oui		Non
Si oui, lequel?	_____		

B) Sondage SurveyMonkey (version française)

du 13 au 19 février 2019

Conseil interculturel de Montréal

La participation citoyenne des Montréalais.e.s issu.e.s de la diversité

Questionnaire d'identification

Dans le cadre de sa démarche de consultation pour mieux comprendre les modalités et les freins à la participation citoyenne des personnes issues de la diversité, le Conseil interculturel de Montréal (CIM) vous invite à remplir ce questionnaire afin de mieux connaître vos expériences en ce qui concerne la participation aux instances de délibération de la Ville de Montréal, notamment à la période de questions à l'Hôtel de Ville.

Que vous ayez participé ou non, nous sommes donc particulièrement intéressés à savoir ce qui, selon vous, a facilité ou freiné votre participation.

* 1. Sexe :

◯ Féminin ◯ Masculin ◯ Autre ◯ Ne souhaite pas répondre

* 2. Minorité visible :

◯ Oui ◯ Non

* 3. Pays de naissance :

* 4. Langue maternelle :

◯ Français ◯ Anglais ◯ Autre

* 5. Groupe d'âge :

◯ Moins de 18 ans ◯ 18-35 ans ◯ 35-60 ans ◯ 60 ans et +

* 6. Niveau d'éducation :

◯ Primaire ◯ Secondaire ◯ Universitaire

Sondage SurveyMonkey (suite)

* 7. Occupation actuelle :

* 8. Résidence à Montréal depuis :

* 9. Avez-vous déjà pris la parole lors d'un forum public ? (Ex. assemblée syndicale ou étudiante, rassemblement politique, les tables de quartier, etc.)

◯ Oui ◯ Non

Si oui, veuillez préciser

Conseil interculturel de Montréal

La participation citoyenne des Montréalais.e.s issu.e.s de la diversité

Questions sur votre participation citoyenne

* 10. Avez-vous l'impression de bien connaître les diverses instances de la Ville ? (Ex. conseil de ville, conseil d'arrondissement, démarches de consultation de l'Office de consultation publique de Montréal, les consultations menées par les commissions permanentes, les tables de quartier, les forums citoyens, etc.)

◯ Oui ◯ Non

* 11. Avez-vous l'impression que l'information est facilement accessible ?

◯ Oui ◯ Non

* 12. Avez-vous déjà participé au Conseil municipal ?

◯ Oui ◯ Non

13. Avez-vous pris la parole au nom d'un groupe/collectif ?

◯ Oui ◯ Non

14. Quel était le thème de votre question ?

15. Avez-vous le sentiment que votre prise de parole a eu un impact ?

◯ Oui ◯ Non

16. Si vous n'avez pas déjà participé au Conseil municipal, pourriez-vous nous faire part des raisons de votre non-participation ?

* 17. Selon vous, quels changements pourraient être effectués afin d'améliorer l'expérience des personnes issues de la diversité ?

* 18. Pensez-vous à d'autres moyens ou formats qui faciliteraient l'interaction entre les citoyen.ne.s et les élu.e.s? (groupe agissant comme intermédiaire, plateforme numérique, etc.)

Annexe 3 – Procédure d'identification pour les périodes de questions des conseils municipal et d'arrondissement

L'identification des participantes et participants aux périodes de questions, en ce qui concerne tant le sexe et l'âge que l'appartenance ou non à une minorité visible, ne repose que sur la catégorisation réalisée par la personne responsable de cette collecte de données. Généralement, il est certainement préférable de procéder par l'auto-identification des personnes. Or, le manque de données sur la question de la participation des personnes issues de la diversité aux périodes de questions des conseils municipal et d'arrondissement nous ont amenés à procéder à une tentative d'identification – hautement faillible – des individus en nous basant sur des critères tels que la couleur de la peau et la consonance ethnique du prénom et/ou du patronyme. Il s'agit donc d'une identification faite à partir d'un jugement externe, sans possibilité de contact avec les personnes concernées (ces observations étaient basées sur des webdiffusions et des documents écrits). Ainsi, nous ne pouvons pas confirmer que notre classification respecte les définitions usuelles ou celle de Statistique Canada :

> « Les minorités visibles correspondent à la définition que l'on trouve dans la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Il s'agit de personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche. Il s'agit de Chinois, de Sud-Asiatiques, de Noirs, de Philippins, de Latino-Américains, d'Asiatiques du Sud-Est, d'Arabes, d'Asiatiques occidentaux, de Japonais, de Coréens et d'autres minorités visibles et de minorités visibles multiples »[14].

Nous avons procédé par catégories : nom, sexe, groupe d'âge, langue utilisée, heure de la participation, prise de parole collective ou individuelle, recensement de la question et thème de la question. La première catégorie touchait le prénom et le nom des participantes et participants. La deuxième permettait l'identification du sexe. La troisième visait la classification en groupes d'âge (moins de 18 ans, de 18 à 35 ans, de 35 à 60 ans, et 60 ans et plus). Les tranches d'âge ont été pensées de manière à refléter trois périodes distinctes de la vie d'une personne, soit la vie de jeune adulte, la vie adulte et la période de la retraite. La quatrième question portait sur la langue dans laquelle la question avait été posée, soit le français ou l'anglais, les deux langues autorisées lors des périodes de questions au conseil municipal et aux conseils d'arrondissement. La cinquième question, qui portait sur l'heure à laquelle la participation avait eu lieu, avait comme objectif de recenser les périodes où les questions étaient posées. La sixième question concernait la prise de parole et cherchait déterminer si la personne prenait la parole en son nom personnel ou au nom d'un collectif. La septième question permettait de faire le recensement des questions posées, pour ensuite en dégager des thèmes. Enfin, la huitième et dernière question demandait une interprétation de la question précédente afin d'en dégager le sujet ou le thème.

La recension de ces données pour le conseil municipal et pour les conseils d'arrondissement s'est avérée différente, puisque les informations n'étaient pas toujours disponibles pour l'ensemble des questions et que les techniques de collecte de données n'étaient pas les mêmes (observation et analyse de contenu pour le conseil municipal, et analyse de contenu seulement pour les conseils d'arrondissement). Par exemple, le prénom et le nom des participantes et participants étaient disponibles dans tous les procès-verbaux, à l'exception de ceux des arrondissements d'Anjou et de Saint-Léonard. L'identification du sexe était possible lorsque le nom était précédé de la mention M. ou Mme, et pouvait être confirmée par l'observation directe de la période de questions dans le cas du conseil municipal. La classification en groupes d'âge a été faite par estimation lors de l'observation directe de la période de questions au conseil municipal, mais cette donnée n'était pas disponible pour les périodes de questions en conseils d'arrondissement puisque l'enregistrement audiovisuel n'était pas disponible. La langue parlée lors de l'intervention a également été identifiée grâce à

14 Voir https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/81-004-x/def/4068739-fra.htm.

l'observation directe uniquement, et n'est donc pas connue pour les conseils d'arrondissements. La variable de l'heure de la prise de parole a finalement dû être écartée en raison de la complexité de son recensement pour chaque participante ou participant. Cette donnée a donc été remplacée par l'heure de début et de fin des périodes de questions du public, incluant les interruptions. Le type de prise de parole a été identifié par la lecture des procès-verbaux lorsque la question complète y était notée, et pouvait être confirmé par l'observation des périodes de questions pour le conseil municipal. Les éléments permettant l'identification d'une prise de parole individuelle ou collective ont été vérifiés, notamment l'usage du singulier ou du pluriel, ou encore la présentation de la personne au début de la prise de parole. Les questions posées ont été recensées lors de la lecture des procès-verbaux et confirmées par l'observation directe dans le cas du conseil municipal. Les questions posées étaient par la suite classées par thèmes afin d'en faciliter l'analyse. Finalement, l'association des participantes et participants à une minorité visible était faite selon la consonance ethnique du prénom et/ou du patronyme lors de l'analyse des procès-verbaux. Pour les périodes de questions au conseil municipal, la détermination de cette catégorie était également faite selon la couleur de la peau des personnes participantes.

Conseil interculturel de Montréal

Conseil interculturel de Montréal
ville.montreal.qc.ca/cim